

TROUSSE

L'orthophonie communautaire et le continuum de services concerté

2^e édition

Volume 2



Guide d'implantation



Boîte à outils



Cadre théorique et expérimental



Groupe de Travail Montérégien
Orthophonie et développement du langage

Crédits



Recherche & rédaction	Émilie Courteau, Jean-Frédéric Lemay, Nathalie Walter
Coordination	Mathieu Hébert, Nathalie Brière, Line Lambert
Chargée de projet	Nathalie Walter
Graphisme	Conceptmab (schéma initial du continuum), Andrée-Ann Cloutier, graphiste (figure de la page 8 du volume 1 – Guide d’implantation), Nathalie Walter



La réalisation de ce document a été rendue possible grâce au soutien et à la participation financière d’Avenir d’enfants.

Fiduciaire	Premiers Pas Champlain 78, rue Saint-Louis Le Moyne (Longueuil) J4R 2L4 gtm.coordonnateur@premierspaschamplain.org
-------------------	---

ISBN	978-2-9816438-2-7 (volume 1) 978-2-9816438-3-4 (volume 2) 978-2-9816438-4-1 (volume 3)
-------------	--

Dépôt légal	Bibliothèques nationales du Québec et du Canada
--------------------	---

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.
GTM-ODL (2019). Trousse 2.0. – L’orthophonie communautaire et le continuum de services concerté.

Table des matières



Crédits	
Table des matières	
Contenu des trois volumes de la Trousse	<i>i</i>
Liste des acronymes	<i>ii</i>
Liste des symboles utilisés	<i>iii</i>
Remerciements et collaborations	<i>iv</i>

Introduction

Activités essentielles <i>versus</i> complémentaires	3
Présentation rapide du contenu d'une fiche	3

Facilitation de la mise en œuvre

Portrait collectif global	5
▪ Portrait des activités	6
▪ Fiche d'information sur les activités existantes	8
▪ Tableau de bord récapitulatif	10
Acteurs et rôles associés	14
1. Services de santé et de services sociaux	15
2. Organismes communautaires	18
3. Services de garde	20
4. Municipalités	23
5. Commissions scolaires	25
6. Tables de concertation	27

Principes transversaux - Fiches d'autoévaluation

Mobilisation des communautés	31
Universalisme proportionné / Réduction des barrières d'accès	33
Approche-parents	35

Types d'intervention

Promotion

▪ Activités essentielles	
1.1. Partage d'outils d'information	43
1.2. Séance d'information générale	44
▪ Activités complémentaires	
1.3. Rencontres informelles avec des parents	45
1.4. Heure du conte	46
1.5. Prêt de livres et de jeux éducatifs	47

Prévention

▪ Activités essentielles	
2.1. Activités de stimulation de la communication et du langage en dyade parents-enfants	51
2.2. Atelier d'information sur le langage pour les intervenantes	55

- 2.3. Activités de repérage 58
- Activités complémentaires
- 2.4. Activités de stimulation du langage pour des groupes d'enfants 59

Évaluation et intervention

- Activités essentielles
- 3.1. Inscription de l'enfant à des services en orthophonie (processus d'accès rapide) 63
- 3.2. Évaluation et orientation de l'enfant et de ses parents 64
- 3.3. Intervention de courte durée en orthophonie 66

Référence et services spécialisés

- Activités essentielles
- 4.1. Référence en réadaptation vers des services spécialisés 69
- 4.2. Référence en *Clinique d'évaluation diagnostique*, au besoin 70

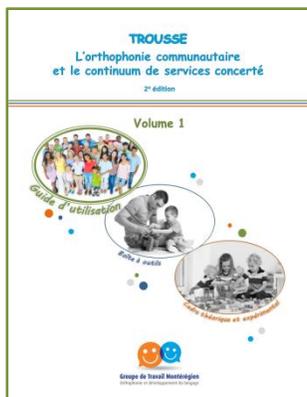
Compléments

- Quelques liens utiles 73
- Tableau maison – Développement de la communication et du langage entre 0 et 5 ans 74
- Vidéos d'accompagnement aux ateliers 75
- Éléments d'information – Atelier aux intervenantes 77
- Outils de repérage 78

Contenu des trois volumes de la Trousse

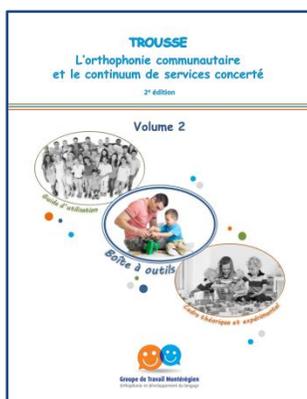


La Trousse que vous avez en main est constituée de trois volumes qui sont distincts et complémentaires.



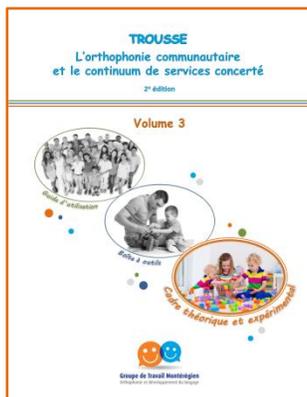
Guide d'implantation

Le premier volume de la Trousse est introductif à l'ensemble de la démarche qu'implique l'implantation du continuum de services concerté en orthophonie communautaire. C'est lui qui donne les bases pour comprendre le concept et ses différents éléments. Il présente également les conditions de réussite pour l'implantation du continuum dans un nouveau milieu incluant une proposition de marche à suivre.



Boîte à outils

Ce second volume présente tout ce qui est utile pour l'implantation effective du continuum de services concerté en orthophonie communautaire dans une collectivité. Il contient les outils nécessaires à l'état de situation en matière d'offre de services et de positionnement relatif aux principes transversaux du continuum. Il comprend également les outils qui permettent de bâtir puis proposer les activités essentielles telles que définies pour un développement optimal de la communication et du langage chez les tout-petits.



Cadre théorique et expérimental

Le troisième et dernier volume compte tout ce qui relève de la théorie et de l'expérimentation du continuum de services concerté en orthophonie communautaire. Il présente les données et informations ayant conduit à l'élaboration du concept d'orthophonie communautaire, qui s'exprime par le continuum de services concerté proposé. Il offre aussi les grandes lignes de l'expérimentation elle-même, à savoir la méthodologie entourant les trois projets-vitrines, ainsi que les résultats généraux obtenus à la suite de l'évaluation.

Notes de rédaction

- Dans ce document, le genre masculin désigne aussi bien les hommes que les femmes. Cependant, étant donné le contexte de professions majoritairement féminines dans le secteur de la petite enfance, le genre féminin a été employé comme genre neutre pour désigner les orthophonistes, les intervenantes et les éducatrices, aussi bien hommes que femmes.
- Les images et dessins utilisés représentent toutes les situations de parentalité et tous les types d'individus, sans aucune forme de discrimination.
- Les termes *référence* et *référer* sont utilisés dans le domaine de la santé et des services sociaux pour désigner l'action d'un professionnel de la santé qui effectue une demande pour l'obtention de services spécialisés.

Liste des acronymes



AA	Approche appréciative
AQOA	Association québécoise des orthophonistes et audiologistes
ASHA	<i>American Speech-Language-Hearing Association</i>
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
CPE	Centre de la petite enfance
DI	Déficiência intellectuelle
GTM-ODL	Groupe de travail montréalais – Orthophonie et développement du langage
MC	Montréal-Centre
ME	Montréal-Est
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MFA	Ministère de la Famille
MO	Montréal-Ouest
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OOAQ	Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec
PI	Plan d'intervention
SGE	Services de garde éducatifs à la petite enfance
SIPPE	Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance
TCPE	Table de concertation en petite enfance
TDL	Trouble développemental du langage
TSA	Trouble du spectre de l'autisme

N.B. : Cette liste est commune aux trois volumes de la Trousse.

Liste des symboles utilisés



Auto-évaluation



Définition



Objectifs



Outils pour les partenaires



Mandat spécifique de l'orthophoniste



Personnes visées



Pour en savoir plus



Recommandations



Références

N.B. : Cette liste est commune aux trois volumes de la Trousse.



Le GTM-ODL désire remercier toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, aux réflexions menant à l'élaboration de ce document, en particulier les représentantes et les membres des différentes tables de concertation en petite enfance de la Montérégie, ainsi que les représentantes des concertations qui ne sont plus sur le territoire de la Montérégie, soit la Table petite enfance de la Haute-Yamaska et la Table périnatalité, enfance, famille de Brome-Missisquoi.

Tables de concertation membres du GTM-ODL

- Table de concertation 0-5 ans du territoire du CLSC du Richelieu
- Table de concertation CONPARLE FAMILLE du territoire Samuel-de-Champlain
- Table de concertation de la petite enfance et des personnes démunies de la Vallée des Patriotes
- Comité intersectoriel de la petite enfance de la MRC des Maskoutains
- Table de concertation en périnatalité et petite enfance du Haut-Richelieu
- Table d'Actions Concertées 0-5 Beauharnois-Salaberry (TAC 0-5)
- Table enfance famille des Seigneuries
- Table de concertation intersectorielle Petite Enfance – Famille 0-5 ans de la MRC d'Acton
- Table petite enfance Kateri
- Table de concertation petite enfance de la région de Châteauguay
- Réseau 0-5 Haut-Saint-Laurent
- Table de concertation Petite Enfance Périnatalité Jardin du Québec
- Table des Partenaires Petite Enfance de Saint-Hubert
- Table intersectorielle enfance-famille de la MRC de Pierre-De Saurel – Voir Grand pour nos petits
- Table de concertation Petite Enfance Vaudreuil-Soulanges

Introduction

Vous avez entre les mains la Trousse 2.0 sur l'orthophonie communautaire et le continuum de services concerté, proposée par le Groupe de travail montérégien – Orthophonie et développement du langage (GTM-ODL). Comptant trois volumes distincts et complémentaires, la Trousse est votre porte d'entrée pour bien comprendre cette approche et pour implanter le continuum de services concerté dans votre milieu.

Activités essentielles versus activités complémentaires

Le continuum de services concerté en orthophonie est une approche novatrice qui vise à accompagner les parents pour soutenir le développement optimal de la communication et du langage de leurs jeunes enfants. Pour ce faire, il s'appuie sur l'offre de services et d'activités dispensés à la communauté.

Une sélection d'**activités dites essentielles** est proposée pour chacun des quatre types d'intervention du continuum de services concerté en orthophonie communautaire, de manière à atteindre leurs objectifs propres. Cette sélection s'est effectuée en deux temps distincts :

- (1) **Une approche terrain en Montérégie.** Toutes les activités en place dans les milieux communautaires et déjà évaluées par une orthophoniste, qui misent sur le développement de la communication et du langage, ont été recensées et classées selon leurs objectifs.
- (2) **Une analyse de contenu.** Quelques activités ont été sélectionnées sur la base des données probantes*, pour répondre aux objectifs de chaque type d'intervention.

* Prise en considération des données de la littérature scientifique, de l'expérience d'intervenantes et de professionnelles en petite enfance et des besoins des enfants et de leur famille.

Au nombre de dix, les activités essentielles sélectionnées couvrent l'ensemble du continuum. Elles participent de manière optimale au développement de la communication et du langage chez les enfants de 0 à 5 ans et satisfont aux critères de bonnes pratiques qui les appuient.

D'autres activités en place dans les milieux ne font pas partie de cette sélection et sont dites **activités complémentaires**. Quelques-unes d'entre elles sont proposées en promotion et prévention, sans que cette liste soit exhaustive. Elles doivent répondre aux objectifs de l'un ou l'autre des types d'intervention. Cependant, ce sont les **activités essentielles** qui devraient être revues ou mises en place de manière prioritaire pour l'implantation du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.

Présentation rapide du contenu d'une fiche

Il n'est pas question de faire table rase des activités déjà en place dans les milieux! Cependant, chacune d'entre elles doit être révisée pour en examiner l'adéquation avec ce que préconise le continuum de services concerté en orthophonie communautaire. S'il y a lieu, l'activité peut être bonifiée pour bien répondre aux objectifs du type d'intervention auquel elle appartient, dans le respect des bonnes pratiques.

Toutes les fiches d'activité sont conçues pour faciliter l'appropriation du contenu et l'adaptation au milieu qui souhaite implanter le continuum de services concerté. Elles sont liées entre elles, afin d'assurer la fluidité de circulation des parents et de leur enfant au travers des quatre types d'intervention.

Important

Une fiche propose un *contenu* d'activité et n'impose jamais son format. Ainsi, l'activité peut prendre la couleur que souhaite lui donner le milieu qui la déploie.

Ce qui se trouve sur une fiche d'activité

Indique s'il s'agit d'une activité essentielle (bleu foncé) ou complémentaire (blanc)

Correspond au type d'intervention (de 1 à 4)

Titre de l'activité décrite dans la fiche

	1.1. Partage d'outils d'information
	<ul style="list-style-type: none">• Préparer, diffuser et partager des outils d'information sur le développement attendu de la communication et du langage chez les enfants de 0 à 5 ans.• Inclure dans ces outils les détails de l'activité <i>Séance d'information générale</i>.• Utiliser cet outil comme aide-mémoire transmis aux parents dans l'activité <i>Séance d'information générale</i>.
	<ul style="list-style-type: none">• Toutes les familles ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans.• Tous les acteurs en interaction avec elles.
	<ul style="list-style-type: none">• Fournir des outils existants (revue <i>Naître et grandir</i>, <i>Le langage : un jeu d'enfant</i>), propres au territoire.• Valider des outils d'information existants par rapport à ce que propose le continuum de services concerté en orthophonie communautaire.• Créer de nouvelles ressources en les adaptant le plus possible aux besoins et aux capacités particulières des parents du territoire (littérature, langue, etc.).• Partager des outils d'information sous différentes formes : napperons, dépliants, affiches, sites Internet, etc.
	Valider l'information et participe à l'élaboration des outils, au besoin.
	Voir la section <i>Acteurs et rôles associés</i> dans ce volume, pages 12.
	<i>Volume 3 – Cadre théorique et expérimental</i> <ol style="list-style-type: none">1. Le concept d'orthophonie communautaire2.1. Le développement de la communication et du langage3.3.6. Les séances d'information destinées aux parents

Correspond à la thématique traitée en termes de contenu pour l'activité décrite.

Toutes les fiches ne comportent pas l'ensemble de ces symboles et leur description associée. Certaines d'entre elles contiennent une partie introductive qui est valable pour les différentes formes de la même activité.

Facilitation de la mise en œuvre



Introduction

Le **portrait collectif local** est un outil évolutif qui a pour but d'alimenter la discussion entre les différents acteurs d'un territoire sur le sujet des activités et du matériel reliés au développement de la communication et du langage chez les enfants âgés de 0 à 5 ans. Le résultat du portrait collectif local n'est pas destiné à la diffusion publique, mais bien à un partage entre partenaires afin d'encourager les bonnes pratiques associées au continuum de services concerté en orthophonie communautaire. C'est aussi ce qui permet d'identifier les éventuels trous de services pour cette collectivité.

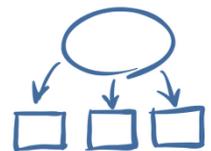


Objectif

Vérifier l'adéquation des activités offertes sur le territoire, en lien avec le développement de la communication et du langage, par rapport au continuum de services concerté en orthophonie communautaire présenté.

Marche à suivre

- Se **rassembler**. Il est recommandé de rassembler les acteurs du territoire en lien avec le développement de la communication et du langage chez les enfants âgés de 0 à 5 ans afin de remplir le portrait collectif local (table de concertation, membres de la direction de différents organismes, etc.).
- **S'informer**. Pour chacun des quatre types d'intervention, lire les recommandations et l'information pertinentes dans ce volume, permet de découvrir la description de chaque activité du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
- **Tracer le portrait**. Une fois les acteurs du territoire rassemblés, il est primordial de compléter collectivement le portrait local, en remplissant une fiche d'information et le tableau de bord pour chacune des activités offertes sur le territoire.
- **Évaluer et agir**. Avec la construction d'un état de situation à jour, les partenaires rassemblés peuvent analyser l'information du portrait collectif local, réfléchir ensemble aux activités offertes par rapport au continuum de services concerté en orthophonie communautaire, cibler les activités manquantes, évaluer les possibilités de bonification et voir comment l'offre de services pourrait être modifiée ou bonifiée.
- **Revenir sur le portrait**. Il est important de documenter toute démarche effectuée dans le cadre de l'implantation du continuum de services concerté. Par référence au portrait collectif et au tableau de bord récapitulatif pour chaque type d'intervention, le déploiement du continuum de services concerté sur le territoire peut être évalué; cela permet de constater comment la démarche en orthophonie communautaire s'est enrichie à travers le temps.



Portrait des activités

Le portrait des activités se base sur deux outils qui vous sont proposés ci-dessous. La **fiche d'information** permet de bien identifier les activités qui sont déjà offertes sur le territoire, ainsi que leurs caractéristiques. Le **tableau récapitulatif** rassemble toutes les informations en lien avec les activités déjà disponibles. Il se remplit à partir des fiches d'information pour les activités et établit le **portrait collectif local**.

Fiche d'information pour chaque activité déjà existante sur le territoire

Fiche d'information sur les activités existantes

Type d'intervention : Intervention, Évaluation et intervention, Référence et services subsidiaires, Essentielle, Complémentaire

Activité : _____

Nom de l'activité : _____

A - Quels organismes sont responsables de l'activation ou de l'organisation de l'activité? _____

B - Quels sont les rôles ou les implications des partenaires? (Incluant les contributions financières et matérielles, ainsi que les ressources humaines.)

Services de santé et aux services sociaux : _____

Organismes communautaires : _____

Services de garde : _____

Municipalités : _____

Commission scolaires : _____

Table de concertation : _____

Autres (spécifier) : _____

C - Quelle est l'implication de l'orthophoniste du réseau public? _____

D - Dans quelles modalités ou dans quels secteurs l'activité est-elle offerte? _____

E - À quel niveau l'activité est-elle offerte et quel est le nombre de places disponibles? (Par exemple, aux membres, au grand public, aux parents, aux intervenants, etc.) _____

F - Quels sont le financement et l'histoire de l'activité? _____

G - Quels sont les principaux partenariats appliqués pour cette activité?

Mobilisation des partenaires de territoire : oui non
Actions / moyens spécifiques : _____

Mobilisation des parents (approche parents) : oui non
Actions / moyens spécifiques : _____

Optimisation des barrières d'accès : oui non
Favoriser la participation des familles issues de milieux défavorisés ou de contexte de vulnérabilité : _____
Actions / moyens spécifiques : _____

Favoriser l'accès des familles en milieu rural ou isolé : oui non
Actions / moyens spécifiques : _____

Favoriser et encourager la participation des familles pour lesquelles le français n'est pas la langue maternelle : oui non
Actions / moyens spécifiques : _____

H - Les approches décrites et recommandées pour ce type d'activité ont-elles été mises en œuvre? oui non

Si non, quelles modifications ou modifications seraient à apporter selon les recommandations et votre expérience, pour mettre en place les approches recommandées? _____

Commentaire : _____

Fiche d'information sur les activités existantes

Volume 2 – Guide à l'usage

La version pleine page de cette fiche se trouve en pages 8 et 9 de ce document.

Photocopiez le nombre suffisant de fiches, à raison d'une fiche par activité.

Pour connaître le nom des activités essentielles proposées et leur situation dans le continuum de services concerté, référez-vous à la liste des activités à analyser pour élaborer le portrait collectif local, présentée un peu plus bas dans cette section.

Consignes pour remplir la fiche :

- Inscrivez le nom de l'activité sur la fiche d'information correspondante.
- Répondez aux questions **A** à **H** de cette fiche pour chaque activité; c'est ce qui va vous permettre de remplir le tableau de bord récapitulatif et donc d'établir votre portrait collectif local.

A Cette section permet d'identifier les acteurs chargés de l'activité existante ou les trous de services. S'il y a lieu, il est alors important de voir comment cette activité peut être assurée sur le territoire.

B Le rôle des partenaires doit être clairement établi, de manière à favoriser les actions coordonnées. La section *Acteurs et rôles associés*, présentée plus bas, expose quelques pistes pour chacun des types d'acteurs impliqués. Les résultats obtenus pour tous les partenaires doivent être reportés dans le tableau récapitulatif.

C L'implication de l'orthophoniste du réseau public est une condition incontournable pour implanter le continuum de services concerté en orthophonie communautaire. À des niveaux variables, elle contribue à l'ensemble des activités préconisées. Les résultats obtenus doivent être reportés dans le tableau récapitulatif.

D **E** **F** L'identification du territoire où est offerte l'activité facilitera les actions de communication et de concertation avec les autres partenaires. La connaissance du public cible, à qui s'adresse l'activité, permet d'adapter les caractéristiques de cette dernière aux besoins des personnes visées. Des informations sont présentées plus loin dans ce volume, pour chacune des activités du continuum de services concerté. C'est d'ailleurs le cas pour la fréquence et l'horaire à décider, modulés selon les objectifs poursuivis par cette activité.

G Pour vous aider à bien apprécier les principes transversaux, vous pouvez vous référer au *Volume 1 – Guide d'utilisation*, ainsi qu'aux outils d'auto-évaluation présentés dans la section sous-jacente. Les résultats obtenus doivent être reportés dans le tableau récapitulatif.

H La correspondance de l'activité avec ce qui est proposé dans cette Trousse 2.0 permet de revoir comment elle est proposée sur le territoire, et éventuellement de la bonifier dans le cadre d'une implantation réussie du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.

Tableau de bord récapitulatif

La version pleine page de tableau se trouve en pages 10 et 11 de ce document.

Photocopiez-le pour le remplir. Répétez l'exercice et comparez les résultats à différentes étapes dans le temps. Notez que les activités essentielles sont indiquées en gras; vous pouvez parfaire le portrait collectif de votre territoire avec les activités complémentaires proposées et ajouter celles qui ne sont pas listées.

Consignes pour remplir la fiche :

- Rassemblez toutes les fiches d'activités et reportez les informations attendues.
- Comparez les informations colligées aux descriptions des activités dans le continuum d services (section *Types d'intervention et activités* dans ce volume).
- Remplissez le tableau de bord en attribuant **une couleur** aux colonnes associées aux questions B, F et G :
 - Vert** correspond au continuum
 - Jaune** correspond partiellement au continuum
 - Rouge** ne correspond pas au continuum ou n'existe pas
- **Notez-vous.** Sur une échelle de 1 à 4, évaluez votre niveau de satisfaction quant à la correspondance entre l'activité proposée dans votre milieu et celle qui est décrite dans le continuum (1 étant *pas du tout satisfaisant* et 4 étant *entièrement satisfaisant*).
- **Oui ou non?** L'activité devrait-elle être bonifiée? Indiquez oui ou non dans votre tableau de bord.

Matériel requis

- Photocopies de la fiche d'information, à raison d'une par activité.
- Photocopies du tableau de bord récapitulatif.
- Crayons de couleur : vert, jaune et rouge pour remplir le tableau de bord récapitulatif.

Fiche d'information sur les activités existantes



Type d'intervention Type 1 Type 2 Type 3 Type 4
 Activité essentielle Activité complémentaire

Nom de l'activité :

A. Quels organismes sont responsables de l'animation ou de l'organisation de l'activité?

B. Quels sont les rôles ou les implications des partenaires (incluant les contributions financières, matérielles et les ressources humaines)?

Se référer à la section *Acteurs et rôles associés* de ce volume – pages 14 à 28.

C. Dans quelles municipalités ou dans quels secteurs l'activité est-elle offerte?

D. À qui s'adresse l'activité et quel est le nombre de places disponibles (membres de l'organisme organisateur, grand public, parents, intervenantes, etc.)?

E. Quels sont la fréquence et l'horaire de l'activité?

F. Quelle est l'implication de l'orthophoniste du réseau public?

Se référer à la section *Acteurs et rôles associés* de ce volume – pages 14 à 28, sous *Services de santé et services sociaux*.

G. Dans quelle mesure les principes transversaux sont-ils appliqués pour cette activité?

Cochez les principes qui sont respectés.

Se référer au volume 3 – *Principes transversaux* de cette trousse.

- Mobiliser tous les partenaires du territoire ayant un rôle ou une influence sur le développement du langage des enfants âgés de 0 à 5 ans
Actions/moyens spécifiques :

- Mobiliser les parents
Actions/moyens spécifiques :

- Favoriser la participation de familles issues de milieux défavorisés ou en contexte de vulnérabilité
Actions/moyens spécifiques :

- Favoriser l'accès des familles en milieu rural ou isolé
Actions/moyens spécifiques :

- Favoriser et encourager la participation des familles qui n'ont pas le français comme langue maternelle
Actions/moyens spécifiques :

H. Les approches décrites et recommandées pour ce type d'activité ont-elles été mises en œuvre?

Se référer au volume 2 – pages 37 à 70 pour les activités détaillées.

Si non, quelles bonifications ou modifications seraient à apporter selon les recommandations et votre expérience pour mettre en place les approches recommandées ?

Commentaires



Type d'intervention 1 – PROMOTION

Nom de l'activité	Rôle des partenaires B	Implication de l'orthophoniste C	Principes transversaux G				Note	Activité à bonifier?
			Mobiliser les partenaires	Mobiliser les parents	Milieu défavorisé	Milieu isolé		
1.1. Outils d'information								
1.2. Séance d'information pour les parents								
1.3. Rencontres de discussion								
1.4. Heure du conte								
1.5. Prêt de matériel								
1.6. Autres activités (spécifier)								

Type d'intervention 2 – PRÉVENTION

Nom de l'activité	Rôle des partenaires B	Implication de l'orthophoniste C	Principes transversaux G				Note	Activité à bonifier?
			Mobiliser les partenaires	Mobiliser les parents	Milieu défavorisé	Milieu isolé		
2.1.a. Dyades – Précurseurs à la communication								
2.1.b. Dyades – Développement du langage (mots isolés & ébauche de phrases)								
2.1.c. Dyades – Développement du langage (phrases complexes & concepts)								
2.1.d. Dyades – Développement du langage (discours & conscience de l'écrit)								
2.2. Atelier d'information sur le langage pour intervenantes								
2.3. Activité de repérage								
2.4. Activité pour groupe								
2.5. Autres activités (spécifier)								

Type d'intervention 3 – ÉVALUATION & INTERVENTION

Nom de l'activité	Rôle des partenaires B	Implication de l'orthophoniste C	Principes transversaux G				Note	Activité à bonifier?
			Mobiliser les partenaires	Mobiliser les parents	Milieu défavorisé	Milieu isolé		
3.1. Inscription								
3.2. Évaluation et orientation								
3.3. Intervention								
3.4. Autres activités (spécifier)								

Type d'intervention 4 – RÉFÉRENCE & SERVICES SPÉCIALISÉS

Nom de l'activité	Rôle des partenaires B	Implication de l'orthophoniste C	Principes transversaux G				Note	Activité à bonifier?
			Mobiliser les partenaires	Mobiliser les parents	Milieu défavorisé	Milieu isolé		
4.1. Référence en réadaptation								
4.2. Référence en Clinique d'évaluation diagnostique								
4.3. Autres activités (spécifier)								

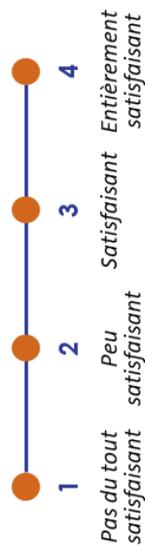
Indiquez la couleur pour B, F, G

 Vert : correspond au continuum

 Jaune : correspond partiellement au continuum

 Rouge : ne correspond pas au continuum ou n'existe pas

Notez-vous!



Date : _____

Note : Les activités en gras sont les activités essentielles.



Type 1 - Promotion

- | | |
|--|--------------------------|
| 1.1. Partage d'outils d'information sur le développement de la communication et du langage (napperons, dépliants, affiches, site Internet, etc.). | <input type="checkbox"/> |
| 1.2. Séances d'information générale sur le développement de la communication et du langage pour les parents (séances animées par les orthophonistes). | <input type="checkbox"/> |
| 1.3. Rencontres de discussion informelles entre parents concernant le développement de la communication et du langage (ex., cafés-causeries). | <input type="checkbox"/> |
| 1.4. Heure du conte. | <input type="checkbox"/> |
| 1.5. Prêt de matériels (jeux, jouets ou livres, disponibles dans les endroits stratégiques). | <input type="checkbox"/> |
| 1.6. Autres activités (spécifier) : | <input type="checkbox"/> |

Type 2 - Prévention

- | | |
|--|--------------------------|
| 2.1. Activités de stimulation de la communication et du langage en groupe de dyades parent-enfant. | |
| a. Activités qui visent le développement des précurseurs à la communication. | <input type="checkbox"/> |
| b. Activités qui visent le développement du langage : mots isolés & ébauche de phrases | <input type="checkbox"/> |
| c. Activités qui visent le développement du langage : phrases complexes & compréhension de concepts | |
| c. Activités qui visent le développement du langage : discours & conscience de l'écrit | <input type="checkbox"/> |
| 2.2. Atelier d'information sur le langage pour les intervenantes. | <input type="checkbox"/> |
| 2.3. Activités de repérage. | <input type="checkbox"/> |
| 2.4. Activités de stimulation de la communication et du langage à l'intérieur des différents groupes pour les enfants âgés de 0 à 5 ans (ex., camps d'été avant l'entrée à la maternelle). | <input type="checkbox"/> |
| 2.5. Autres activités (spécifier) : | <input type="checkbox"/> |

Type 3 - Évaluation et intervention

- | | |
|---|--------------------------|
| 3.1. Inscription de l'enfant suivant un processus d'accès rapide pour des services en orthophonie. | <input type="checkbox"/> |
| 3.2. Évaluation et orientation de l'enfant et élaboration d'un plan d'intervention avec ses parents vers des actions et des activités qui répondent aux besoins identifiés lors de l'évaluation. | <input type="checkbox"/> |
| 3.3. Intervention de courte durée en orthophonie. | <input type="checkbox"/> |
| 3.4. Autres activités (spécifier) : | <input type="checkbox"/> |

Type 4 - Référence vers des services spécialisés en réadaptation

- | | |
|--|--------------------------|
| 4.1. Référence en réadaptation vers des services spécialisés en orthophonie. | <input type="checkbox"/> |
| 4.2. Référence en Clinique d'évaluation diagnostique qui répond aux besoins particuliers de l'enfant. | <input type="checkbox"/> |
| 4.3. Autres activités (spécifier) : | <input type="checkbox"/> |

Note Les cases colorées représentent les activités essentielles du continuum de services concerté en orthophonie communautaire. En ce qui concerne la stimulation du langage et de la communication (activités 2.1 et 2.2), les quatre sujets mentionnés (précurseurs à la communication; développement du langage – mots isolés & ébauche de phrases, phrases complexes & compréhension de concepts; discours & conscience de l'écrit) sont incontournables. Ils devraient faire l'objet de groupes de dyades et être présentés lors des ateliers d'information sur le langage pour les intervenantes. Toutefois, un seul type de dyades ou d'ateliers de formation pourrait être offert en se concentrant sur l'un ou l'autre des quatre sujets selon la réalité du milieu, les besoins et les ressources disponibles.

L'éveil à la lecture est une activité transversale qui doit se retrouver dans chacun des niveaux de dyades proposés pour la stimulation du langage et de la communication.



À imprimer

- Fiche d'information pour activité
- Tableau de bord récapitulatif
- Liste des activités à analyser

Volume 2 - Boîte à outils | pages 8-9
Volume 2 - Boîte à outils | pages 10-11
Volume 2 - Boîte à outils | pages 12-13



Qui sont les acteurs du continuum?

Dans le continuum de services concerté en orthophonie communautaire, les **acteurs** sont définis comme des personnes, des organismes ou des institutions qui offrent des services aux enfants âgés de 0 à 5 ans, ainsi qu'à leurs parents et leurs familles. Cette offre de services est circonscrite à un territoire, pour une communauté.

Initialement, le GTM-ODL avait établi le rôle possible de six groupes d'acteurs potentiels. Le mandat de l'orthophoniste, bien qu'elle appartienne au réseau public de la santé ou de l'éducation, était décrit plus précisément lorsque nécessaire.

Dans la version 2.0 de la Trousse, deux nouveaux partenaires sont identifiés comme acteurs à impliquer éventuellement dans le continuum. Il serait pertinent de les inclure dans la boucle de partage d'informations relatives aux services disponibles sur leur territoire, de manière à ce qu'ils puissent en aviser les parents.

▪ Médecin de famille

Lors de chacune des visites, le médecin de famille s'intéresse à la croissance de l'enfant, à ses habiletés d'attachement et son état psychologique, sa nutrition et ses habitudes de sommeil, ainsi bien sûr, qu'à sa santé. Il est en mesure d'aborder toutes les questions au sujet du développement global de l'enfant et il peut référer l'enfant et ses parents vers des services spécialisés, si besoin est.

▪ Audiologiste

Le rôle de l'audiologiste consiste en l'évaluation des troubles de l'audition dans le but de déterminer le plan de traitement et d'intervention en audiologie. Ce spécialiste est notamment consulté lorsqu'un enfant présente certaines difficultés de développement de la communication et du langage. L'objectif est alors d'obtenir le portrait audiologique (donc de connaître le niveau d'intégrité des capacités auditives) de l'enfant et de déterminer des services de réadaptation et d'adaptation répondant à ses besoins.

Rôles associés

Vous trouverez ci-dessous des pistes d'action destinées à différents partenaires de la communauté, pour tous ou certains types d'intervention en orthophonie communautaire. Pour compléter le portrait de votre milieu, ajoutez vos remarques pour indiquer d'autres rôles possibles, vos bons coups ou vos défis.

				
<i>Pistes d'actions destinées</i>				
▪ aux services de santé et aux services sociaux	✓	✓	✓	✓
▪ aux organismes communautaires	✓	✓	✓	✓
▪ aux services de garde	✓	✓	✓	✓
▪ aux municipalités	✓	✓		
▪ aux commissions scolaires	✓	✓	✓	✓
▪ aux tables de concertation	✓	✓	✓	✓

1. Services de santé et services sociaux



PROMOTION

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Affecter une orthophoniste aux mandats reliés au type d'intervention 1 – *Promotion* du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
- Libérer des intervenantes qui seront impliquées à la mise en œuvre des recommandations concernant les principes transversaux (mobilisation de tous les partenaires du territoire ayant un rôle ou une influence sur le développement du langage des enfants âgés de 0 à 5 ans et leurs parents, approche-parents, universalisme proportionné).
- Faire connaître les activités et le matériel offerts par les partenaires du continuum de services concerté en orthophonie communautaire aux parents fréquentant l'établissement, avec les outils de communication disponibles (babillards, communiqués, suivis, accueil des services pour les enfants âgés de 0 à 5 ans, etc.).
- Faire connaître aux familles les ressources communautaires qui font la promotion du développement global de l'enfant.
- Fournir aux parents la documentation et l'information sur le développement attendu du langage (la revue *Naître et grandir*, *Le langage : un jeu d'enfant*, les dépliants, etc.).
- Impliquer la Direction de la santé publique (DSP) afin de faire connaître le continuum de services concerté en orthophonie communautaire aux pédiatres, aux médecins de famille et à tous les autres professionnels en interaction avec des enfants âgés de 0 à 5 ans.
- Impliquer les chefs de programmes dans le développement du continuum de services concerté en orthophonie communautaire, notamment dans l'animation des rencontres avec les parents ou dans les activités de stimulation du langage.



Mandats spécifiques de l'orthophoniste pour ce type d'intervention

Promotion et sensibilisation

1. Animer, en collaboration étroite avec le milieu communautaire, les séances d'information aux parents sur le développement attendu du langage et de la communication.
2. Toujours en collaboration avec le milieu communautaire, conseiller les parents en matière de développement de la communication et du langage. Les orienter, au besoin, vers des activités du continuum de services concerté en orthophonie communautaire, disponibles sur leur territoire.
3. Participer à la validation des outils existants, mais aussi à la création de nouveaux outils et documents associés à la promotion du développement attendu du langage et de la communication.
4. Jouer le rôle de personne-ressource en développement du langage pour les acteurs en petite enfance.

Remarques



PRÉVENTION

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Affecter une orthophoniste aux mandats reliés au type d'intervention 2 – *Prévention* du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
- Collaborer avec les partenaires du continuum de services concerté en orthophonie communautaire pour les activités de ce type d'intervention (dyades parent-enfant, repérage, etc.).
- Offrir les *Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE)*.
- Outiller le parent sur les stratégies générales à mettre en place auprès de son enfant quant au développement global de la communication et du langage.



Mandats spécifiques de l'orthophoniste pour ce type d'intervention

Acquisition des compétences

1. Mettre à jour les contenus des ateliers destinés aux parents et aux intervenantes.
2. Appuyer l'animatrice lors d'une séance des activités; répondre aux questions et conseiller les adultes présents (parents, tuteurs ou autres adultes significatifs).
3. Durant sa présence à l'atelier de dyades parent-enfant, orienter si possible un parent et son enfant, ou confirmer l'orientation de l'enfant vers le type d'intervention 3 – *Évaluation et intervention* du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
4. Assurer le rôle de personne-ressource pour les intervenantes et les animatrices d'activités en développement du langage et de la communication.

Détection et repérage

5. Mettre à jour le contenu des documents de repérage destinés aux partenaires du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
6. Travailler en concertation avec les partenaires du milieu pour intégrer l'approche-parents.
7. Soutenir les intervenantes dans leurs activités de repérage et faciliter l'accès de l'enfant et de ses parents au type d'intervention 3 – *Évaluation et intervention*.

Remarques



ÉVALUATION ET INTERVENTION

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Affecter une orthophoniste aux mandats reliés au type d'intervention 3 – *Évaluation et intervention* du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
- Définir et appliquer les objectifs de travail ciblés par l'orthophoniste dans le cadre du plan d'intervention pour le suivi adéquat de l'enfant et de sa famille.



Mandats spécifiques de l'orthophoniste pour ce type d'intervention

Évaluation en orthophonie

1. Évaluer les problèmes de langage et de communication chez les enfants (*évaluation*).

2. Déterminer un plan d'intervention (PI) qui s'actualise, en collaboration avec les parents et les intervenantes du milieu de garde, du milieu communautaire et du milieu de la santé (*plan d'intervention*).
3. Orienter les parents, les enfants et les intervenantes vers des actions et des activités qui répondent aux besoins d'intervention et qui ciblent les difficultés langagières observées (*adaptation*).
4. Mettre en place des stratégies, en collaboration avec les parents et les intervenantes du milieu communautaire, du milieu de garde et du milieu de la santé, afin que l'enfant vive une bonne intégration sociale (*intégration*).

Intervention

5. Intervenir directement avec l'enfant et ses parents selon les besoins exprimés ou observés.
6. Travailler en concertation avec les partenaires du milieu pour intégrer l'approche-parents.
7. Offrir le soutien nécessaire aux intervenantes dans leurs activités individuelles ou de groupe en ce qui concerne les difficultés langagières des enfants déjà évalués en orthophonie; offrir ses services comme référence.
8. Appuyer les intervenantes lors de certaines activités afin selon les besoins rencontrés par les enfants.
9. En collaboration avec les acteurs du continuum de services concerté en orthophonie communautaire, organiser, selon les besoins observés et le jugement professionnel, des activités d'intervention en groupe qui visent les enfants évalués en orthophonie ainsi que leurs parents.

Remarques

4

RÉFÉRENCE ET SERVICES SPÉCIALISÉS

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

→ Affecter une orthophoniste aux mandats reliés au type d'intervention 4 – *Référence et services spécialisés* du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.



Mandats spécifiques de l'orthophoniste pour ce type d'intervention

Référence vers des services spécialisés en orthophonie

1. Référer l'enfant vers des services spécialisés en réadaptation.
2. Orienter les parents, les enfants et les intervenantes vers des actions et des activités qui répondent au besoin d'intervention ciblant les difficultés langagières et visant la meilleure intégration sociale possible de l'enfant dans ses milieux.

Évaluation en *Clinique d'évaluation diagnostique*

3. Au besoin, référer l'enfant en *Clinique d'évaluation diagnostique* pour une évaluation qui répond aux besoins particuliers de l'enfant.

Remarques

2. Organismes communautaires

1

PROMOTION

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Collaborer à la recherche de solutions pour réduire les barrières d'accès et développer des mesures liées au principe transversal d'universalisme proportionné (halte-garderie, collation et différentes options de transport, etc.).
- Mettre en œuvre les recommandations pour l'intégration des principes transversaux (mobilisation des communautés et approche-parents).
- Faire connaître aux parents fréquentant l'organisme les activités et le matériel offerts par les partenaires du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
- Offrir des locaux et des équipements (ordinateurs et projecteur, jeux et outils associés au type d'intervention 1 – *Promotion*) pour les activités.
- Établir les présences et accueillir les enfants et les parents lors des activités.
- Collaborer avec l'orthophoniste au contenu et à l'animation des séances d'information sur le développement de la communication et du langage; partager l'expertise des intervenantes de l'organisme communautaire.
- Co-animer les séances d'information, en collaboration étroite avec l'orthophoniste.
- Demander la collaboration d'autres acteurs de la communauté (ex., CÉGEP) pour la réalisation des activités du continuum de services concerté en orthophonie communautaire (prêts de locaux et d'équipements, participation d'étudiantes ou futures éducatrices pour des haltes-garderies, etc.).
- Offrir l'ensemble des activités essentielles du continuum de services concerté en orthophonie communautaire du type d'intervention 1 – *Promotion*.
- Réaliser des activités de langage (histoires dans les dyades parent-enfant, atelier *Abécédaire des tout-petits*, etc.), des ateliers de stimulation précoce, des ateliers visant le développement global avec une portion de langage, des ateliers de transition vers le milieu scolaire, etc.
- Participer à des comités de travail sur le langage.

Remarques

2

PRÉVENTION

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Collaborer à la recherche de solutions pour réduire les barrières d'accès et développer des mesures liées au principe transversal d'universalisme proportionné (halte-garderie, collation et différentes options de transport, etc.).
- Mettre en œuvre les recommandations pour l'intégration des principes transversaux (mobilisation des communautés et approche-parents).
- Faire connaître aux parents fréquentant l'organisme les activités et le matériel offerts par les partenaires du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.

-
- Offrir des locaux et des équipements (ordinateurs et projecteur, jeux et outils associés au type d'intervention 2 – *Prévention*) pour les activités.
 - Former ou compléter la formation en langage et communication par des activités destinées aux intervenantes, aux animatrices et aux éducatrices qui travaillent avec les enfants âgés de 0 à 5 ans.
 - Collaborer avec les partenaires du continuum de services concerté en orthophonie communautaire pour mieux repérer les enfants qui auraient des difficultés du langage et de la communication.
 - Travailler en partenariat avec d'autres acteurs (ex., CÉGEP) pour partager les outils développés dans le cadre du continuum de services concerté.
 - Animer des activités de stimulation de la communication et du langage (ex., dyades parent-enfant).
 - Organiser les activités du type d'intervention 2 – *Prévention* du continuum de services concerté en orthophonie communautaire et assurer leur bon déroulement.
 - Bâtir, réviser et offrir les activités suggérées du continuum de services concerté en orthophonie communautaire du type d'intervention 2 – *Prévention* et référer les enfants et leurs parents vers les ressources pertinentes, si nécessaire.

Remarques

3

ÉVALUATION ET INTERVENTION

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Collaborer avec les parents à la mise en place et à l'application du PI prévu pour l'enfant, selon les objectifs définis par l'orthophoniste.
- Offrir le soutien adapté aux parents d'enfants qui présentent certaines difficultés.
- Observer et mentionner les comportements langagiers particuliers.
- Faire connaître aux parents les activités et le matériel offerts par les partenaires du continuum.

Remarques

4

RÉFÉRENCE ET SERVICES SPÉCIALISÉS

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Collaborer avec l'orthophoniste selon les besoins de l'enfant le PI prévu pour lui.
- Offrir le soutien adapté aux parents d'enfants qui présentent des difficultés de développement de la communication et du langage.
- Faire connaître aux parents les activités et le matériel offerts par les partenaires du continuum.

Remarques

3. Services de garde

1

PROMOTION

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Collaborer à la recherche de solutions pour réduire les barrières d'accès et développer des mesures liées au principe transversal d'universalisme proportionné (halte-garderie, collation et différentes options de transport, etc.).
- Mettre en œuvre les recommandations pour l'intégration des principes transversaux (mobilisation des communautés et approche-parents).
- Faire connaître aux parents fréquentant le service de garde les activités et le matériel offerts par les partenaires du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
- Offrir des locaux et des équipements (ordinateurs et projecteur, jeux et outils associés au type d'intervention 1 – *Promotion*) pour les activités.
- Fournir la documentation et l'information sur le développement attendu du langage (capsules d'information, revue *Naître et grandir*, dépliants, etc.) aux éducatrices, aux intervenantes communautaires et aux parents.
- Référer les parents vers des activités des organismes du milieu.
- Offrir l'installation de croque-livres, prêt de matériel, etc.
- Organiser et offrir des activités suggérées dans le type d'intervention 1 – *Promotion* du continuum de services concerté en orthophonie communautaire (histoires animées sur différentes thématiques, cafés-rencontres, rencontres de discussion pour les parents au sujet du développement de la communication et du langage, etc.).

Remarques

2

PRÉVENTION

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Collaborer à la recherche de solutions pour réduire les barrières d'accès et développer des mesures liées au principe transversal d'universalisme proportionné (halte-garderie, collation et différentes options de transport, etc.).
- Mettre en œuvre les recommandations pour l'intégration des principes transversaux (mobilisation des communautés et approche-parents).
- Faire connaître aux parents fréquentant le service de garde les activités et le matériel offerts par les partenaires du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
- Offrir des locaux et des équipements (ordinateurs et projecteur, jeux et outils associés au type d'intervention 2 – *Prévention*) pour les activités.
- Offrir des ateliers d'information sur le langage aux éducatrices pour mieux repérer les enfants qui auraient des difficultés du langage et de la communication.
- Former les éducatrices pour l'intégration du livre lors de toutes les activités de stimulation du langage.

- Permettre à l'éducatrice (ou à la responsable du service de garde) d'un enfant qui participe à des séances de dyades parent-enfant de l'accompagner à l'une de ces séances.
- Collaborer avec les partenaires du continuum de services concerté en orthophonie communautaire pour mieux repérer les enfants qui auraient des difficultés du langage et de la communication.
- Recommander aux parents d'enfants qui présentent des difficultés de développement de la communication d'aller vers des services de consultation et d'évaluation en orthophonie; les accompagner dans leurs démarches, si nécessaire.
- Soutenir le développement du langage lors de moments privilégiés avec les enfants.
- Offrir les activités proposées dans le continuum de services concerté en orthophonie communautaire, relatives au type d'intervention 2 – *Prévention* : activités de stimulation de la communication et du langage en groupe, atelier d'information pour les intervenantes et activités de repérage.
- Mettre en place un programme de repérage et de stimulation précoces impliquant les éducatrices.

Remarques

3

ÉVALUATION ET INTERVENTION

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Collaborer avec les parents à la mise en place et à l'application du PI prévu pour l'enfant, selon les objectifs définis par l'orthophoniste du réseau public.
- Soutenir et accompagner les parents dans leur rôle auprès de leur enfant qui présente des difficultés de développement de la communication et du langage.
- Planifier les activités quotidiennes en tenant compte des besoins ciblés des enfants présentant des difficultés langagières et communicationnelles.
- Participer aux rencontres de suivi et aux rencontres téléphoniques (entre les intervenantes de services de garde et les orthophonistes) pour la révision des objectifs du PI, selon les besoins de l'enfant et de ses parents.
- Transmettre à l'orthophoniste les observations de l'intervenante en service de garde, avec l'autorisation parentale.
- Ouvrir ses portes à l'orthophoniste qui désire observer l'enfant dans son milieu de vie collectif, en interaction avec ses pairs, avec l'autorisation parentale.

Remarques

4

RÉFÉRENCE ET SERVICES SPÉCIALISÉS

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Collaborer avec l'orthophoniste du réseau public selon les besoins et le PI établi pour l'enfant.
- Soutenir et accompagner les parents dans leur rôle auprès de leur enfant qui présente des difficultés

de développement de la communication et du langage.

- Offrir du soutien en stimulation de la communication, en groupe, dans le milieu de garde, selon les recommandations de l'orthophoniste.
- Participer aux rencontres de suivi et aux rencontres téléphoniques (entre les intervenantes de services de garde et les orthophonistes) pour la révision des objectifs du PI, selon les besoins de l'enfant et de ses parents.
- Transmettre à l'orthophoniste les observations de l'intervenante en service de garde, avec l'autorisation parentale.
- Ouvrir ses portes à l'orthophoniste qui désire observer l'enfant dans son milieu de vie collectif, en interaction avec ses pairs, avec l'autorisation parentale.

<u>Remarques</u>



4. Municipalités



PROMOTION

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Collaborer à la recherche de solutions pour réduire les barrières d'accès et développer des mesures liées au principe transversal d'universalisme proportionné (halte-garderie, collation et différentes options de transport, etc.).
- Inclure dans la politique famille le soutien financier et les ressources nécessaires aux organismes qui réalisent les activités du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
- Faire connaître les activités et le matériel offerts par les partenaires du continuum de services concerté en orthophonie communautaire aux parents fréquentant les établissements municipaux, avec les outils de communication disponibles (babillards, communiqués, journal municipal gratuit, etc.).
- S'assurer de la formation des intervenantes et des équipes (employés des bibliothèques et de camps de jour, coordonnateurs des politiques familiales et culturelles, etc.) pour qu'elles puissent participer à la mise en place des recommandations liées aux principes transversaux du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
- Affecter un employé municipal à la table de concertation en petite enfance du territoire (*mobilisation*).
- Encourager la collaboration entre les services de loisirs et les bibliothèques.
- Organiser et animer des activités du continuum de services concerté en orthophonie communautaire qui traitent de l'éveil à la lecture (heure du conte, prêts de matériels, bacs de livres, etc.).
- Faciliter la tenue d'une activité du type d'intervention 1 – *Promotion* comme la soirée d'information pour les parents, qui consiste à une sensibilisation au développement attendu du langage.
- Participer à la pérennité des activités par des prêts de matériel (jeux, livres, etc.), de locaux (possibilité de prêts de locaux par l'entremise des sociétés de loisirs), etc.
- Inclure des recommandations pour favoriser le développement optimal de la communication et du langage, issues du continuum de services concerté en orthophonie communautaire, lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques familiales, culturelles et en développement social.
- Importer une activité suggérée par le continuum de services concerté en orthophonie communautaire qui a lieu habituellement dans un organisme communautaire.
- Collaborer et partager les coûts associés au continuum de services concerté en orthophonie communautaire avec d'autres territoires et municipalités.
- Impliquer les responsables des questions familiales (élus désignés) pour favoriser la construction et le maintien des liens entre la municipalité et les autres partenaires du milieu, pour les activités du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.

Remarques

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Offrir aux intervenantes (employées des bibliothèques et des camps de jour) qui animent des séances d'heure du conte avec les enfants âgés de 0 à 5 ans une formation associée au développement attendu du langage et de la communication, notamment aux activités de littératie.
- Offrir aux intervenantes (employées des bibliothèques et des camps de jour) qui travaillent avec les enfants âgés de 0 à 5 ans une formation pour faciliter le repérage des enfants qui semblent présenter des difficultés de développement de la communication et du langage.
- Acheter du matériel (livres et jeux) offrant une stimulation des habiletés langagières et communicationnelles, notamment par les activités de littératie.

Remarques



5. Commissions scolaires

1

PROMOTION

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Cibler une personne-ressource au sein de la commission scolaire pour s'impliquer à la mise en place des recommandations liées aux principes transversaux du continuum de services concerté en orthophonie communautaire : mobilisation des communautés, approche-parents et universalisme proportionné.
- Désigner une orthophoniste de la commission scolaire pour contribuer activement au comité langage de son territoire et ainsi faciliter l'arrimage des différentes activités sur le territoire.
- Faire connaître les activités et le matériel offerts par les partenaires du continuum de services concerté en orthophonie communautaire aux parents fréquentant les établissements de la commission scolaire, avec les outils de communication disponibles (babillards, page Facebook, site Internet, etc.).
- Déléguer une personne de la commission scolaire à la table de concertation en petite enfance de son territoire.
- Assurer une pérennité aux activités par des prêts de locaux, de matériel, etc.
- Favoriser le lien avec les écoles pour l'installation d'un Croque-livres sur le terrain de l'école.
- Intégrer des notions de développement de la communication et du langage dans les ateliers de préparation à l'école pour les parents (ex., programme *Passe-Partout* et Maternelle 4 ans).

Remarques

2

PRÉVENTION

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Nommer et libérer une personne porteuse des dossiers de la commission scolaire (animatrice *Passe-Partout*, de prématernelle (*Maternelle 4 ans*) et de maternelle; conseillère pédagogique au préscolaire; etc.) pour intégrer les activités de stimulation de la communication et du langage. S'assurer du lien de collaboration entre le programme *Passe-Partout* et le préscolaire.
- Former les intervenantes (*Passe-Partout*, prématernelle ou maternelle) pour qu'elles puissent repérer les enfants qui semblent présenter des difficultés de développement de la communication et du langage.
- Collaborer avec les acteurs du continuum de services concerté en orthophonie communautaire et mettre en œuvre des activités de prévention pour favoriser le développement de la communication et du langage.
- Maintenir un lien avec les centres de la petite enfance (CPE) afin de faciliter la transition des enfants vers l'école en matière de développement du langage et de la communication.
 - Ex. ■ Mettre sur pied un comité passerelle qui regroupe des acteurs des milieux communautaires, des services de garde, de la commission scolaire et des services de santé.

-
- Mettre en place un outil de transmission de l'information entre les milieux (ex., *Mon portrait, mon parcours*).
- Favoriser une rencontre entre l'enseignante et l'éducatrice du service de garde lorsque l'enfant a des besoins particuliers pour un partage des activités et services offerts à l'enfant et à sa famille.
- Référer les parents vers les activités proposées par les organismes du milieu sur le sujet du développement du langage et de la communication.

Remarques

3

ÉVALUATION ET INTERVENTION

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Collaborer à la mise en place du PI avec l'enfant et ses parents, dans la mesure du respect du mandat des éducatrices, de manière à assurer une continuité des services offerts.
- Offrir du soutien aux parents dans l'accompagnement de leur enfant qui présente des difficultés de développement de la communication et du langage.

Remarques

4

RÉFÉRENCE ET SERVICES SPÉCIALISÉS

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Collaborer avec l'orthophoniste selon les besoins et l'évaluation de l'enfant.
- Offrir du soutien aux parents dans l'accompagnement de leur enfant qui présente des difficultés de développement de la communication et du langage.
- Offrir du soutien en stimulation de la communication et du langage, en groupe dans le milieu de garde, selon les recommandations de l'orthophoniste et du PI.

Remarques

6. Tables de concertation

1

PROMOTION

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Se doter d'un plan d'action afin de définir les objectifs relatifs au continuum de services concerté.
- Collaborer à la recherche de solutions pour réduire les barrières d'accès et appliquer les trois principes transversaux du continuum : mobilisation des communautés, approche-parents et universalisme proportionné.
- Faire connaître aux parents les activités et le matériel offerts par les partenaires du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
- Soutenir l'offre de l'ensemble des activités essentielles du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
- Offrir du soutien financier ou du soutien technique pour la réalisation de ces activités.
- Se manifester auprès des instances municipales, gouvernementales ou autres, pour faire connaître le continuum de services concerté et les activités déployées sur le territoire.

Remarques

2

PRÉVENTION

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Collaborer à la recherche de solutions pour réduire les barrières d'accès et appliquer les trois principes transversaux du continuum : mobilisation des communautés, approche-parents et universalisme proportionné.
- Faire connaître aux parents les activités et le matériel offerts par les partenaires du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
- Coordonner certaines activités du continuum de services concerté.
- Offrir du financement et du soutien technique pour la réalisation de ces activités.

Remarques

3

ÉVALUATION ET INTERVENTION

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Offrir du soutien aux parents dans l'accompagnement de l'enfant qui présente des difficultés de développement de la communication et du langage.

Remarques

4

RÉFÉRENCE ET SERVICES SPÉCIALISÉS

Rôles possibles du partenaire pour ce type d'intervention

- Offrir du soutien aux parents dans l'accompagnement de l'enfant qui présente des difficultés de développement de la communication et du langage.

Remarques



Principes transversaux

Outils d'auto-évaluation

Voici des outils pour évaluer dans quelle mesure vous rencontrez les principes transversaux mis de l'avant dans le continuum de services concerté en orthophonie communautaire. Il ne s'agit pas de buts à atteindre de manière unique et définitive. Ce sont des principes vers lesquels il faut tendre, en tenant compte de l'évolution avec le temps et l'organisation des services sur votre territoire.



Pour plus d'information

- Volume 1 – Guide d'implantation
- Volume 3 – Cadre théorique et expérimental

page 13

page 16

Mobilisation des communautés

Cet outil est une façon de réfléchir collectivement à la mobilisation qui sous-tend le continuum sur votre territoire. Pour chaque élément, la première colonne permet de faire une évaluation appréciative à l'aide d'une cote de 1 (absent) à 10 (excellent). La seconde colonne, la plus importante, sert à inscrire les exemples, les détails, les défis recensés ou éléments à améliorer.

Section 1. Facteurs de succès généraux

Élément	Cote 1 à 10	Détails, exemples ou éléments à améliorer
▪ Il existe un leadership rassembleur dans la communauté sur la question du langage et de la communication.		
▪ Les partenaires ont les ressources humaines et financières nécessaires pour participer à un projet collectif de continuum.		
▪ Les partenaires peuvent notamment compter sur la collaboration d'une orthophoniste du réseau public.		
▪ Le sentiment d'urgence envers le langage et la communication est présent dans la communauté.		
▪ On a créé une instance (comité, table, groupe de travail, etc.) pour regrouper les partenaires intéressés par le sujet.		
▪ Cette instance a suffisamment de ressources (coordination, locaux, etc.) pour assurer son fonctionnement.		
▪ Cette instance a suffisamment de ressources financières et humaines pour mettre en œuvre les activités du continuum.		

Votre cote totale =



Section 2. Facteurs de succès pour une instance efficace

Élément	Cote 1 à 10	Détails, exemples ou éléments à améliorer
▪ On a bien circonscrit un territoire d'intervention qui est clair pour tous les partenaires.		
▪ On a ciblé les acteurs à mobiliser (plan de mobilisation).		

Élément	Cote 1 à 10	Détails, exemples ou éléments à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> On s'est assuré de la collaboration des gestionnaires/décideurs des organisations membres : ceux-ci donnent un mandat clair et assurent le suivi dans leur organisation. 		
<ul style="list-style-type: none"> On a déterminé clairement qui assurera la coordination du continuum. 		
<ul style="list-style-type: none"> Le rôle des partenaires est précisé et compris par tous les partenaires. 		
<ul style="list-style-type: none"> L'instance possède un plan de communication clair (mécanisme de liaison interne et externe). 		

Votre cote totale =



Section 3. Facteurs de succès pour produire des effets structurants

Élément	Cote 1 à 10	Détails, exemples ou éléments à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> Les acteurs mobilisés partagent une vision et une compréhension commune du continuum de services (fonctionnement, objectifs, etc.). 		
<ul style="list-style-type: none"> Les secteurs pertinents sont mobilisés et mis en action au sein du continuum. 		
<ul style="list-style-type: none"> Les acteurs des secteurs suivants sont présents : <ul style="list-style-type: none"> ✓ services de santé et aux services sociaux ✓ organismes communautaires ✓ services de garde ✓ municipalités ✓ commissions scolaires ✓ tables de concertation ✓ autres secteurs pertinents 		
<ul style="list-style-type: none"> Il y a une reconnaissance mutuelle de l'expertise entre le secteur <i>évaluation et intervention</i> et les acteurs du secteur <i>promotion / prévention</i>. 		
<ul style="list-style-type: none"> Les acteurs du continuum collaborent entre eux : ils se connaissent, se reconnaissent, partagent des ressources et se réfèrent les personnes qui en ont besoin. 		
<ul style="list-style-type: none"> Les acteurs du continuum sont suffisamment outillés pour jouer leur rôle; ils sont formés aux bonnes pratiques du continuum de services concerté. 		

Votre cote totale =





L'outil proposé ci-dessous permet aux communautés qui implantent un continuum d'autoévaluer leurs efforts pour cheminer vers l'universalisme proportionné. Nous avons créé des catégories à évaluer par une cotation, mais il faut comprendre que l'élément le plus important de cet outil porte sur les exemples spécifiques qui seront donnés pour supporter la cotation. Il est donc important d'indiquer le plus d'exemples spécifiques possible dans cet **exercice de groupe**.



Pour plus d'information

- Volume 1 – Guide d'implantation page 13
- Volume 3 – Cadre théorique et expérimental page 16

Volet planification

Le premier aspect de l'universalisme proportionné réside en la capacité des communautés à planifier l'offre de services en tenant compte de la diversité des divers groupes dans la population. La cote fait référence à la capacité du milieu à inclure les éléments proposés dans la planification, de 1 (nulle) à 10 (excellent).

Question 1

Complétez le tableau en groupe.

Pratique (voir volume 3 – <i>Principes transversaux</i>)	Cote 1 à 10	Exemples / description à l'appui
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire un portrait de la population en identifiant les sous-populations les plus vulnérables. 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des stratégies pour assurer que les services offrent une variation d'intensité pour certains segments de la population ciblée. 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cibler/mobiliser les organismes ou les associations du territoire rejoignant ces familles ou travaillant avec elles afin de rejoindre le plus de familles possible. 		

Votre cote totale =



Question 2

Quels sont les défis ou enjeux que vous anticipez dans la réalisation de cette planification selon les principes de l'universalisme proportionné ?

Question 3

Qu'envisagez-vous de faire pour améliorer les aspects qui représentent plus de défis?

Volet réduction des obstacles pour les parents

Le second aspect permettant de viser l'universalisme proportionné porte sur la réduction des barrières d'accès pour les divers services offerts, de manière à s'assurer que tous les groupes de population puissent y avoir accès. La cote fait référence à la capacité du milieu à inclure les éléments proposés dans la planification, de 1 (nulle) à 10 (excellent).

Question 1

Complétez le tableau suivant en groupe. Identifiez clairement les efforts qui ont été faits et les barrières visées

Pour vous aider, vous pouvez vous référer au document qui présente la liste des barrières d'accès, disponible sur le site <http://agirtot.org/thematiques/joindre-les-familles-vivant-en-contexte-de-defavorisation/des-barrieres-sur-le-parcours-des-familles>.

agirtôt.org

Activité	Cote 1 à 10	Efforts de réduction des barrières
▪ Outils d'information		
▪ Séance d'information		
▪ Dyades parents-enfants		
▪ Évaluation et intervention		
▪ Référence vers les services spécialisés		

Question 2

Quels sont les défis ou enjeux que vous anticipez?

Question 3

Qu'envisagez-vous de faire pour améliorer les aspects qui représentent plus de défis?



Cet outil simple permet aux collectivités qui implantent un continuum d'évaluer dans quelle mesure elles intègrent ou veulent intégrer une approche-parents comme principe transversal de leur expérience. Il s'agit d'un formulaire qui peut être rempli en groupe pour se situer dans l'intégration des principes de l'approche-parents.



Pour plus d'information

- Volume 1 – Guide d'implantation
- Volume 3 – Cadre théorique et expérimental

page 13

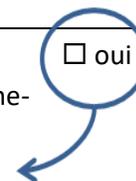
page 16

Question 1

Dans le cadre de votre continuum, avez-vous explicitement travaillé ensemble une approche-parents (approche appréciative ou personnalisée, etc.)?

Si oui, expliquez ce qui a été fait

oui non



Est-ce que les acteurs du continuum l'ont implantée dans les diverses activités du continuum ? oui non
 en partie

Question 2

Expliquez les grandes lignes de l'approche -parents que vous utilisez. Comment celle-ci se déploie-t-elle concrètement dans votre milieu?

Question 3

Le tableau suivant présente les activités essentielles suggérées par le continuum et destinées aux familles. Dans la mesure du possible, précisez comment votre approche-parents teinte ou influence les différentes activités du continuum de services concerté. Indiquez les pratiques que vous avez implantées pour que l'activité soit cohérente avec une approche-parents. Bien sûr, les activités complémentaires développées par votre collectivité peuvent être ajoutées, pour affiner le portrait local.

Activités

Pratiques implantées (description avec exemples)

Promotion

1.1. Partage d'outils d'information

1.2. Séances d'information générale

Activités**Pratiques implantées (description avec exemples)****Prévention**

2.1. Activités de stimulation en dyades parents-enfants

2.2. Atelier d'information sur le langage pour les intervenantes

2.3. Activités de repérage

Évaluation et intervention

3.1. Inscription de l'enfant pour des services en orthophonie

3.2. Évaluation et orientation de l'enfant

3.3. Intervention en orthophonie

Référence et services spécialisés

4.1. Référence vers des services spécialisés en réadaptation

4.2. Référence en *Clinique d'évaluation diagnostique*

Question 4

Quels sont les défis auxquels vous faites face dans l'implantation de pratiques favorables à une approche-parents?

Question 5

Qu'est-ce que vous envisagez de faire pour bonifier/implanter cette approche dans le cadre de votre continuum?

Types d'intervention

Cette section présente les activités essentielles associées aux quatre types d'intervention du continuum de services concerté en orthophonie communautaire. Certaines activités complémentaires sont également proposées, sachant que la liste n'est pas exhaustive.



Activités essentielles

- 1.1. Partage d'outils d'information
- 1.2. Séances d'information

Activités complémentaires

- 1.3. Rencontres informelles avec les parents
- 1.4. Heure du conte
- 1.5. Prêt de livres et de jeux éducatifs
- 1.6. Toute autre activité similaire



Activités essentielles

- 2.1. Activités de stimulation de la communication et du langage
- 2.2. Atelier d'information sur le langage pour les intervenantes
- 2.3. Activité de repérage

Activités complémentaires

- 2.4. Activités de stimulation du langage pour les groupes d'enfants
- 2.5. Toute autre activité similaire



Activités essentielles

- 3.1. Inscription de l'enfant à des services en orthophonie (processus d'accès rapide)
- 3.2. Évaluation et orientation de l'enfant et de ses parents
- 3.3. Intervention de courte durée en orthophonie



Activités essentielles

- 4.1. Référence en réadaptation vers des services spécialisés
- 4.2. Référence vers une *Clinique d'évaluation diagnostique*, au besoin

Promotion

OBJECTIFS

Promouvoir le développement attendu de la communication et du langage.

Sensibiliser tous les acteurs en petite enfance au sujet du développement attendu des fonctions langagières et communicationnelles.



1.1. Partage d'outils d'information



Objectifs

- Préparer, diffuser et partager des outils d'information sur le développement attendu de la communication et du langage chez les enfants de 0 à 5 ans.
- Inclure dans ces outils les détails de l'activité 1.2. *Séance d'information générale*.
- Utiliser cet outil comme aide-mémoire transmis aux parents dans l'activité *Séance d'information générale*.



Personnes visées

- Toutes les familles ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans.
- Tous les acteurs en interaction avec elles.



Recommandations

- Fournir des **outils existants** (revue *Naître et grandir*, *Le langage : un jeu d'enfant*), propres au territoire.
- Valider des outils d'information existants par rapport à ce que propose le continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
- Créer de nouvelles ressources en les adaptant le plus possible aux besoins et aux capacités particulières des parents du territoire (littératie, langue, etc.).
- Partager des **outils d'information** sous différentes formes : napperons, dépliants, affiches, sites Internet, etc.



Orthophoniste

Valider l'information et participer à l'élaboration des outils, au besoin.



Outils pour les partenaires

Voir la section *Acteurs et rôles associés* dans ce volume, page 14.



- Dossier *À la conquête du langage* [<https://naitreetgrandir.com/fr/dossier/conquete-du-langage>]
- Site web www.agirtot.org pour l'action concertée en petite enfance

Dans la section *Compléments*

- Tableau « maison » pour le développement du langage et de la communication



1.2. Séance d'information générale



Objectifs

- Organiser et animer des séances interactives d'information pour des parents.
- Transmettre de l'information sur le développement attendu du langage et de la communication chez les tout-petits.

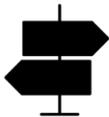


Personnes visées

- Parents et familles d'enfants de 0 à 5 ans.
- Intervenantes et autres acteurs en interaction avec les tout-petits.



Groupe d'un maximum de 30 personnes.



Recommandations

- Prévoir un moment où les participants peuvent **échanger et partager sur le développement attendu du langage et de la communication**.
- Partager des **stratégies** et des **conseils**, concrets et applicables dans une situation précise de la vie quotidienne, illustrés par une mise en situation ou une vidéo.
- Remettre aux parents un **document résumant les stratégies** et les conseils donnés, ainsi que les *Outils d'information* déjà disponibles.
- Prévoir un maximum de 2h pour la séance d'information et du temps pour les échanges entre les parents et l'orthophoniste.
- Prévoir une halte-garderie.
- Diffuser l'information sur les autres activités du continuum.



Orthophoniste

Contribuer à l'animation, en collaboration étroite avec le milieu communautaire, de la *séance d'information*, notamment pour répondre aux questions des parents.

Éléments incontournables de contenu de la séance d'information :

1. Développement attendu du langage et de la communication
 - Étapes du développement du langage
 - Quand s'interroger?
 - Mythes et réalité
 - Notions relatives au multilinguisme
2. Stratégies et conseils
3. Vignettes (vidéo, exemples, etc.)
4. Réponses aux questions des parents

Certaines informations, concernant les services dispensés sur le territoire, peuvent être transmises par une autre personne, coanimatrice de la séance d'information.



Outils pour les partenaires

Voir la section *Acteurs et rôles associés* dans ce volume, page 14.



Dans la section *Compléments*

- Vignettes pour illustrer les étapes du développement du langage et de la communication, chez les enfants de 0 à 5 ans



Références

Volume 3 – Cadre théorique et expérimental

1. Concept d'orthophonie communautaire
 - 2.1. Développement de la communication et du langage
 - 3.3.6. Séances d'information destinées aux parents



1.3. Rencontres informelles avec des parents



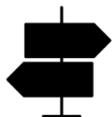
Objectifs

- Organiser des rencontres informelles avec des parents.
- Discuter avec les parents sur le développement du langage et de la communication.



Personnes visées

Parents en petits groupes.



Recommandations

- Rencontrer des parents pour des discussions informelles, par exemple sous forme de causeries ou de cafés-rencontres.
- S'assurer que les parents ont la possibilité de poser les questions qui les préoccupent.



Orthophoniste

Jouer le rôle de personne-ressource pour les parents ou pour les intervenantes en petite enfance.



Outils pour les partenaires

Voir la section *Acteurs et rôles associés* dans ce volume, page 14.



Références

Volume 3 – Cadre théorique et expérimental

3.3.6. Séances d'information destinées aux parents



1.4. Heure du conte



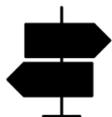
Objectifs

- Organiser des séances d'heure du conte pour les enfants, selon leur groupe d'âge.
- Amener les enfants à découvrir le plaisir de se faire raconter des histoires.
- Proposer aux enfants de manipuler les livres et de raconter leur histoire.



Personnes visées

Enfants âgés de 0 à 5 ans.



Recommandations

- Organiser l'animation de l'heure du conte.
- Outiller ou former si nécessaire les intervenantes à la réalisation d'activités d'éveil à la lecture.



Orthophoniste

Jouer le rôle de personne-ressource pour les intervenantes en petite enfance.



Outils pour les partenaires

Voir la section *Acteurs et rôles associés* dans ce volume, page 14.



Références

Volume 3 – Cadre théorique et expérimental
3.3.4. Activités d'éveil à la lecture intervenante-enfants



1.5. Prêt de livres et de jeux éducatifs



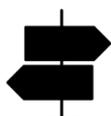
Objectifs

- Organiser l'implantation d'un système de prêt ou d'échange de livres et de jeux.
- Organiser l'offre de bacs de livres ou de jouets dans des lieux publics.



Personnes visées

Grand public, enfants de 0 à 5 ans et leurs parents.



Recommandations

- Organiser l'implantation d'un système de prêt ou d'échange de livres et de jeux sur le territoire
- Organiser l'offre de bacs de livres dans les lieux publics où les enfants âgés de 0 à 5 ans et leurs parents ont des périodes d'attente.
- Prévoir une variété de jeux et de livres différents, selon l'âge et le sexe, avec ou sans textes, etc.
- Mettre à la disposition des parents emprunteurs toute information pertinente sur le développement attendu de la communication et du langage chez jeunes enfants.



Orthophoniste

Jouer le rôle de personne-ressource pour les intervenantes en petite enfance.



Outils pour les partenaires

Voir la section *Acteurs et rôles associés* dans ce volume, page 14.



Références

Volume 3 – Cadre théorique et expérimental
3.3.8. Prêts de matériel destiné aux parents

Prévention

OBJECTIFS

Soutenir l'acquisition et le transfert de connaissances des habiletés favorables à une stimulation langagière optimale des enfants.

Repérer les enfants avec des difficultés langagières ou communicationnelles et les orienter vers les ressources appropriées.



2.1. Activités de stimulation de la communication et du langage en dyade parents-enfants

Informations générales

Les activités de stimulation de la communication et du langage en dyades parents-enfants se déclinent en **quatre niveaux fonctionnels langagiers**.

- a. Précurseurs du langage
- b. Développement du langage – Mots isolés et ébauche de phrases
- c. Développement du langage – Phrases complexes et concepts
- d. Développement du langage – Discours et conscience de l'écrit

Ces niveaux fonctionnels sont essentiels et devraient faire l'objet de groupe de dyades. Un seul type de dyade pourrait toutefois être offert en se concentrant sur l'un ou l'autre de ces niveaux, selon la réalité du milieu, les besoins des familles et les ressources disponibles.

Une séquence de plusieurs rencontres est proposée pour chacun de ces niveaux, pour que les parents s'approprient pleinement les techniques de stimulation de la communication et du langage selon les comportements langagiers visés. L'outil de prédilection pour ces quatre niveaux fonctionnels est le **livre**; ainsi, il n'y a pas d'activité dédiée spécifiquement à l'éveil à la lecture. Cependant, si vous souhaitez en savoir plus sur des stratégies d'éveil à la lecture dans la stimulation du langage, vous pouvez vous référer à la section 3.3.5. *Les activités d'éveil à la lecture parent-enfant* dans le *Volume 3 – Cadre théorique et expérimental*.



Pratiques pour l'éveil à la lecture, à intégrer dans les activités de chacun des quatre niveaux fonctionnels

Pour inclure les activités d'éveil à la lecture dans les activités de stimulation du langage et de la communication en dyades, il convient de sélectionner les pratiques suivantes selon l'âge des enfants :

1 an et + Encourager les moments autour d'un livre.

- 2 à 3 ans**
- Miser sur l'apprentissage de nouveaux mots et sur l'augmentation du vocabulaire.
 - Questionner les enfants sur le contenu du livre.

- 4 ans et +**
- Mettre à l'horaire de la journée une séance d'une vingtaine de minutes autour d'un livre.
 - Interagir avec les enfants sur des aspects variés pendant la lecture.
 - Choisir des mots du livre et stimuler la *conscience phonologique* en questionnant les enfants sur les syllabes et les sons des mots.

APPROCHE PRÉCONISÉE



Objectifs

- Encourager les parents à adopter des stratégies qui favorisent le développement du langage et de la communication de leur enfant, selon son **niveau de fonctionnement langagier**.



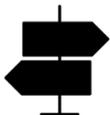
Le **niveau de fonctionnement langagier** de l'enfant est estimé par ses parents; un outil est proposé dans la section *Compléments* de ce Volume.

- Favoriser l'usage du livre comme support au développement des comportements langagiers, quel que soit l'âge de l'enfant.



Parents et enfants, en dyades.

Personnes visées



Recommandations

- Préconiser une approche positive et appréciative de type **accompagnement (coaching)** des parents dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant.
- Transmettre aux parents des techniques spécifiques de stimulation du langage selon le thème abordé, qui pourront être reprises au domicile.
- Favoriser les groupes avec des enfants de la même tranche d'âge et de niveau langagier similaire.
- Favoriser les approches préconisées pour la structure des activités (voir ci-dessous).

Plus spécifiquement :

- Regrouper un maximum de cinq dyades et une animatrice.
- Offrir un minimum de six rencontres, à raison d'une par semaine ou aux deux semaines.
- Organiser des rencontres de 75 à 120 minutes.
- Allouer au moins un tiers du temps de la séance à des situations de type accompagnement (*coaching*), c'est-à-dire des moments où le parent interagit avec l'enfant pendant que l'animatrice commente et donne de la rétroaction.
- Construire les groupes avec un intervalle de 6 mois pour les plus jeunes enfants (18 à 24 mois) et de 12 mois pour les plus vieux (24 à 36 mois; 36 à 48 mois; 48 à 60 mois)
OU construire les groupes sur la base du niveau fonctionnel des enfants, tel qu'estimé par leurs parents.
Par exemple, un enfant de 4 ans qui ne parle pas pourrait être inscrit dans un groupe avec des enfants plus jeunes, mais de type langagier semblable, tout en considérant la protection de l'estime de soi de cet enfant.
- Organiser des activités de stimulation de la communication et du langage, en dyades parent-enfant, activités qui visent le développement des habiletés langagières selon le niveau fonctionnel en langage de l'enfant.



Orthophoniste

- Mettre à jour les contenus des ateliers destinés aux parents et aux intervenantes.
- Assurer le rôle de personne-ressource auprès des intervenantes et des organisateurs d'activités.
- Participer à une séance pour appuyer l'animatrice, pour répondre aux questions et pour conseiller les parents présents.
- Orienter un parent et son enfant ou confirmer son orientation vers les types d'intervention 3 – Évaluation et intervention ou 4 – Référence et services spécialisés.

Important

Suite de la **séance d'information aux parents** (Promotion), pour présenter davantage de moyens spécifiques liés à certaines difficultés présentes chez les enfants observés.



Outils pour les partenaires

Voir la section *Acteurs et rôles associés* dans ce volume, page 14.



Références

Volume 3 – Cadre théorique et expérimental

3.3.7. Activités en dyades parents-enfants

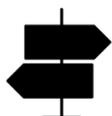
3.2.2. Formation de type accompagnement (coaching) : une formule gagnante

a. Précurseurs à la communication



Objectifs

- Organiser des activités de stimulation de la communication et du langage, en dyades parent-enfant, qui visent le développement des **précurseurs à la communication** des enfants âgés de 0 à 12 mois OU de niveau de fonctionnement langagier correspondant à cette étape de développement.
- Encourager les parents à adopter des stratégies qui favorisent le développement des précurseurs à la communication chez leur enfant âgé de moins de 12 mois.



Recommandations

- Partager avec les parents des stratégies qui favorisent :
- le développement des précurseurs à la communication;
 - le développement de l'attachement;
 - le développement global de l'enfant.



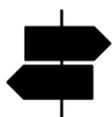
Références

Volume 3 – Cadre théorique et expérimental

- 3.3.3. Activités qui visent le développement des précurseurs à la communication, à l'attachement et au développement global chez les enfants âgés de 0 à 12 mois

bcd. Développement du langage et de la communication

Après (a) l'acquisition des précurseurs à la communication, les trois étapes fonctionnelles suivantes touchent plus précisément le développement du langage et de la communication : (b) **les mots isolés et l'ébauche de phrases**, (c) **les phrases complexes et les concepts**, (d) **le discours et la conscience de l'écrit**. Comme pour l'acquisition des précurseurs à la communication, le **livre** reste un outil de prédilection, parmi d'autres, pour ces niveaux du développement de la communication et du langage.



Recommandations

Enseigner des **techniques spécifiques de stimulation du langage** selon le thème abordé lors de ces séances :

- Viser la communication et les interactions entre le parent et son enfant.
- Privilégier un cadre d'activité de la vie quotidienne : autour d'un livre, au moment de la collation, lors de jeux et avec des jouets de l'enfant, etc.
- Donner des modèles aux parents pendant l'interaction avec son enfant.
- Favoriser l'augmentation de la quantité d'interactions entre parent et enfant.
- Augmenter les habiletés du parent à répondre aux initiatives de communication, verbales ou non, de son enfant.

Techniques de stimulation du langage

- ❶ La **reformulation** : le parent modifie l'énoncé de l'enfant pour lui proposer une forme bien construite.
- ❷ L'**expansion** : le parent répète l'énoncé de l'enfant en ajoutant un ou deux mots.
- ❸ L'**utilisation du vocabulaire** associé aux concepts : grandeur, concepts spatiaux, etc.
- ❹ L'**utilisation de questions** ouvertes et de questions à choix avec l'enfant.



Références

Volume 3 – Cadre théorique et expérimental

- 3.3.7. Activités en dyades parents-enfants

b. Mots isolés & ébauche de phrases



- Organiser des activités de stimulation de la communication et du langage, en dyades parent-enfant, qui visent le **développement du langage** : vocabulaire, allongement des phrases, habiletés sociales et communicationnelles, etc.
 - Mettre l'accent sur l'**acquisition de mots isolés** et l'**expression d'ébauches de phrases** ou de **phrases simples**.
 - Encourager les parents à adopter des stratégies qui favorisent le développement du langage (vocabulaire, allongement des phrases, habiletés sociales et communicationnelles, etc.).
-

c. Phrases complexes & concepts



- Organiser des activités de stimulation de la communication et du langage, en dyades parent-enfant, qui visent le **développement du langage** : vocabulaire, allongement des phrases, habiletés sociales et communicationnelles, etc.
 - Mettre l'accent sur la **production de phrases complexes** par l'enfant, ainsi que sur l'**acquisition de vocabulaire spécifique** en lien avec divers concepts comme la position, la taille, etc.
 - Encourager les parents à adopter des stratégies qui favorisent le développement du langage (vocabulaire, allongement des phrases, habiletés sociales et communicationnelles, etc.).
-

d. Discours & conscience de l'écrit



- Organiser des activités de stimulation de la communication et du langage, en dyades parent-enfant, qui visent le **développement du langage** : vocabulaire, allongement des phrases, habiletés sociales et communicationnelles, etc.
 - Mettre l'accent sur l'**acquisition des règles du discours** (tours de parole, échanges d'information, etc.), ainsi que sur les **notions de grammaire et de syntaxe** utiles à la construction de phrases plus longues.
 - Favoriser la **découverte de l'aspect fonctionnel de la communication écrite** et le développement de l'intérêt de l'enfant pour l'écrit.
 - Encourager les parents à adopter des stratégies qui favorisent le développement du langage (vocabulaire, allongement des phrases, habiletés sociales et communicationnelles, etc.).
-



2.2. Atelier d'information sur le langage pour les intervenantes

Cet **atelier d'information sur le langage** destiné aux intervenantes vise l'acquisition de compétences dans le domaine de la stimulation de la communication et du langage. Il s'agit dès lors de :

- Miser sur une formation de type accompagnement (*coaching*), qui vise une approche appréciative.
- Enseigner des techniques spécifiques de stimulation du langage selon le thème abordé.
- Favoriser les approches préconisées pour la structure des activités (ci-dessous).

Les activités de stimulation de la communication et du langage en dyades parents-enfants se déclinent en **quatre niveaux fonctionnels langagiers**.

- a. Précurseurs du langage
- b. Développement du langage – Mots isolés et ébauche de phrases
- c. Développement du langage – Phrases complexes et concepts
- d. Développement du langage – Discours et conscience de l'écrit

Ces niveaux fonctionnels sont essentiels et devraient faire l'objet d'une attention particulière.

Intervenante

Personne qui interagit fréquemment et directement avec les enfants, sans être un membre de la famille; l'éducatrice en garderie, l'animatrice d'activités pour les enfants d'une maison de la famille, etc.



Comme pour les activités de stimulation du langage en dyades parent-enfant, l'outil de prédilection pour ces quatre niveaux fonctionnels est le **livre**; ainsi, il n'y a pas d'atelier dédié spécifiquement à l'éveil à la lecture. Cependant, si vous souhaitez en savoir plus sur des stratégies d'éveil à la lecture dans la stimulation du langage, vous pouvez vous référer à la section 3.3.4. *Les activités d'éveil à la lecture intervenante-enfants* dans le *Volume 3 – Cadre théorique et expérimental*.



Pratiques pour l'éveil à la lecture

Pour les activités d'éveil à la lecture animées par des intervenantes, inclure les pratiques suivantes :

1 an et +

Encourager les moments autour d'un livre.

2 à 3 ans

- Miser sur l'apprentissage de nouveaux mots et sur l'augmentation du vocabulaire.
- Questionner les enfants sur le contenu du livre.

4 ans et +

- Mettre à l'horaire de la journée une séance d'une vingtaine de minutes autour d'un livre.
- Interagir avec les enfants sur des aspects variés pendant la lecture.
- Choisir des mots du livre et stimuler la *conscience phonologique* en questionnant les enfants sur les syllabes et les sons des mots.

Les recommandations visent toute personne dans une situation d'apprentissage lors d'ateliers d'information, formels ou informels, et s'appliquent donc autant aux intervenantes qu'aux parents.

APPROCHE PRÉCONISÉE



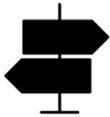
Objectifs

- Encourager les intervenantes à adopter des stratégies qui favorisent le développement de la communication et du langage.
- Favoriser l'usage du livre comme support au développement des comportements langagiers, quel que soit l'âge de l'enfant.



Intervenantes.

Personnes visées



Recommandations

- Inclure une situation de rétroaction où l'animatrice peut observer l'intervenante en interaction avec un enfant, à l'aide d'un enregistrement vidéo ou directement dans le milieu.
- Sinon, favoriser le format "clé en main" pour présenter des techniques précises avec un outil familier à l'intervenante, qu'elle peut rapporter dans son milieu.

L'emploi d'un livre est optimal, mais utiliser des jeux (jeux de mémoire, jeux de loto, etc.) est également un bon choix.

- Questionner l'intervenante sur ses besoins et sur ses attentes au sujet de cet atelier.
- Proposer des objectifs précis, atteignables et significatifs pour l'intervenante.
- Encourager toute initiative pour la stimulation du langage chez l'enfant (reformulation, expansion, etc.) et favoriser celles qui correspondent le mieux à l'apprentissage visé.
- Favoriser le transfert de connaissances dans le milieu de l'intervenante (milieu de garde ou communautaire) où cette dernière pourra interagir avec les enfants pendant la formation.

Plus spécifiquement :

- Prévoir un atelier d'une durée idéale de **6 heures**, pouvant être adapté en deux ou trois sections.
- Allouer un tiers du temps de la rencontre à des situations de type accompagnement (*coaching*), c'est-à-dire des moments où l'intervenante interagit avec un enfant pendant que l'animatrice commente et donne de la rétroaction.
- Observer l'intervenante en interaction avec un enfant et encourager toute forme de comportement positif; le questionner ensuite.



Orthophoniste

- Mettre à jour les contenus des ateliers destinés aux parents et aux intervenantes.
- Assurer le rôle de personne-ressource auprès des intervenantes et des organisateurs d'activités.



Outils pour les partenaires

Voir la section *Acteurs et rôles associés* dans ce volume, page 14.



Dans la section *Compléments*, les informations à inclure dans l'atelier aux intervenantes.



Références

Volume 3 – Cadre théorique et expérimental

3.2. Enseignement de techniques de stimulation du langage

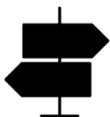
3.3. Outils et les techniques de stimulation

a. Précurseurs à la communication



Objectifs

Encourager les intervenantes à adopter des stratégies qui favorisent le développement des précurseurs à la communication des enfants âgés de moins de 12 mois.



Recommandations

Encourager les intervenantes à intégrer, dans l'animation de leurs activités, des stratégies qui favorisent :

- Le développement des précurseurs à la communication.
- Le développement de l'attachement.
- Le développement global de l'enfant.

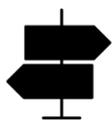


bcd. Développement du langage



Objectifs

- Encourager les intervenantes à adopter des stratégies qui favorisent le développement du langage (vocabulaire, allongement des phrases, habiletés sociales et communicationnelles, compréhension, etc.).
- Attirer l'attention des intervenantes sur les trois niveaux identifiés pour le développement du langage et de la communication :
 - Mots isolés et ébauche de phrases
 - Phrases complexes et concepts
 - Discours et conscience de l'écrit



Recommandations

- Encourager les intervenantes à utiliser, dans l'animation de leurs activités, des stratégies qui favorisent l'utilisation des **techniques spécifiques de stimulation du langage** :

Techniques de stimulation du langage

- ❶ La **reformulation** : le parent modifie l'énoncé de l'enfant pour lui proposer une forme bien construite.
- ❷ L'**expansion** : le parent répète l'énoncé de l'enfant en ajoutant un ou deux mots.
- ❸ L'**utilisation du vocabulaire** associé aux concepts : grandeur, concepts spatiaux, etc.
- ❹ L'**utilisation de questions** ouvertes et de questions à choix avec l'enfant.

- Enseigner ces techniques dans le cadre d'une activité ou avec un matériel familier à l'intervenante : autour d'un livre, au moment de la collation, lors de jeux et avec les jouets disponibles dans le milieu de l'intervenante, etc.

2.3. Activités de repérage



Objectifs

- Utiliser un **outil de repérage** pour identifier les éventuelles difficultés langagières des jeunes enfants et les orienter vers les ressources appropriées.



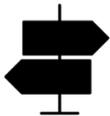
Utiliser l'outil de repérage proposé dans la section *Compléments* de ce volume, ou s'en inspirer pour bâtir une grille similaire.

- Permettre aux parents d'estimer le niveau fonctionnel de leur enfant en matière de développement de la communication et du langage et, si nécessaire, de prendre les décisions qui s'imposent.



Personnes visées

Parents et intervenantes.



Recommandations

- Sensibiliser tous les acteurs en petite enfance (infirmières, éducateurs, intervenantes, etc.) aux étapes du développement du langage et de la communication.
- S'assurer que les intervenantes utilisent un outil de repérage du développement de la communication et du langage, adéquat pour les enfants de 0 à 5 ans.
- Former les intervenantes à utiliser un outil de repérage, au besoin.
- Référer – sans hésitation – les parents d'un enfant qui semble présenter des difficultés de développement de la communication et du langage vers une évaluation en orthophonie.
- Encourager les parents à consulter en orthophonie dès qu'ils s'inquiètent au sujet du développement de la communication ou du langage de leur enfant.



Orthophoniste

- Mettre à jour le contenu des outils.
- Soutenir les intervenantes dans leurs activités de repérage.
- Faciliter l'accès de l'enfant et de ses parents au type d'intervention 3 – Évaluation et intervention lorsque le besoin se manifeste.



Outils pour les partenaires

Voir la section *Acteurs et rôles associés* dans ce volume, page 14.

- l'outil d'estimation du niveau fonctionnel de l'enfant, dans la section *Compléments*.

Important

L'outil de repérage reste un **support à la référence** vers des services en orthophonie. Outil descriptif, il n'autorise en aucune façon le diagnostic de troubles développementaux du langage.



Dans la section *Compléments*, proposition d'un outil de repérage.



Références

Volume 3 – Cadre théorique et expérimental

3.3.1. Activités et outils de repérage



2.4. Activités de stimulation du langage pour des groupes d'enfants



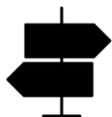
Objectifs

Intégrer des activités de stimulation de la communication et du langage à la programmation existante, auprès de différents groupes d'enfants âgés de 0 à 5 ans.



Personnes visées

Groupes d'enfants âgés de 0 à 5 ans.



Recommandations

- Intégrer des activités autour d'un livre à la programmation existante des camps d'été, des matinées parents-enfants, etc.;
- Inviter des étudiantes en orthophonie à participer aux activités.



Orthophoniste

- S'assurer que le matériel nécessaire à la formation et à l'activité est à jour.
- Agir comme personne-ressource pour les intervenantes auprès des groupes d'enfants.



Outils pour les partenaires

Voir la section *Acteurs et rôles associés* dans ce volume, page 14.



Références

Volume 3 – Cadre théorique et expérimental
3.3.9. Activités estivales pour les enfants d'âge préscolaire

Évaluation et intervention

OBJECTIFS

Faire évaluer le langage et la communication de l'enfant par l'orthophoniste.

Intervenir en orthophonie et offrir la stimulation axée sur les difficultés langagières.



3.1. Inscription de l'enfant à des services

Processus d'accès rapide



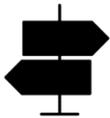
Objectifs

Permettre l'accès rapide à des services en orthophonie pour une prise en charge précoce.



Personnes visées

Enfants et parents.



Recommandations

- Référer immédiatement l'enfant et ses parents vers une évaluation en orthophonie lorsque des difficultés langagières sont observées chez un enfant.
- Permettre aux parents d'inscrire directement l'enfant sur la liste d'attente en orthophonie, sans intermédiaire ou référence extérieure, par un processus d'accès selon les ententes avec le réseau public.
- Lors de l'inscription de l'enfant sur la liste d'attente, transmettre aux parents les renseignements sur les activités disponibles sur le territoire, quant au développement du langage et de la communication.
- Mettre en place une procédure de triage, par l'orthophoniste, des enfants inscrits sur la liste d'attente en orthophonie :
 - Viser un temps d'attente de moins de deux mois lors de l'inscription pour des services en orthophonie lors de la première orientation.
 - Viser un à huit mois avant le début du traitement suivant une première orientation, en fonction des besoins et des modalités déterminés par l'orthophoniste.



Outils pour les partenaires

Voir la section *Acteurs et rôles associés* dans ce volume, page 14.



Références

Volume 3 – Cadre théorique et expérimental

- 3.4.1. Quand consulter en orthophonie et les délais acceptables avant l'évaluation et l'intervention
- 3.4.2. Moyens efficaces associés aux listes d'attente



3.2. Évaluation et orientation de l'enfant et de ses parents

Comment se déroule généralement une évaluation en orthophonie

L'évaluation en orthophonie comporte en général plusieurs aspects :

- 1) La **cueillette de données** se fait par l'entremise d'une entrevue et/ou d'un questionnaire. Son objectif est de déterminer le motif de consultation, notamment sur la base des préoccupations des parents. Elle permet également d'établir l'histoire développementale de l'enfant : information sur la grossesse, santé de l'enfant, développement langagier et moteur, intérêts de l'enfant, langues présentes dans le quotidien de l'enfant (contexte linguistique), etc.
- 2) L'**évaluation** consiste en l'administration de tâches d'évaluation qui toucheront le langage réceptif et expressif de l'enfant. Les tâches peuvent être structurées (tests normés) ou non structurées (contexte de jeu ou d'échanges). Elle comprend l'observation des stratégies de communication utilisées par l'enfant et ses difficultés fonctionnelles, aussi bien lors d'interactions entre l'orthophoniste et l'enfant, que lors d'interactions entre l'enfant et son parent ou son intervenante.
- 3) Le rapport d'évaluation orthophonique est écrit pour présenter les **résultats**, la **conclusion orthophonique**, les **recommandations** et le **plan d'intervention**. La conclusion orthophonique contient des éléments qui seront spécifiques au langage, mais aussi toucher le développement global de l'enfant; c'est ce qui permet des références vers d'autres professionnels.



Retard de langage... Ce n'est plus une conclusion orthophonique!

« Lorsqu'un écart du niveau de développement langagier par rapport à la norme chez un jeune enfant est noté ou que son portrait clinique ne permet pas de conclure à un trouble développemental du langage (TDL) au moment de l'évaluation, il est alors recommandé de conclure à des difficultés de langage plutôt que de parler de retard de langage. »

[OOAQ. (2018). Le trouble développemental du langage Pour les professionnels de la santé et de l'éducation]



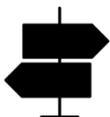
Objectifs

- Évaluer l'enfant en orthophonie.
- Orienter les parents vers des actions et des activités répondant aux besoins identifiés (plan d'intervention) pour contribuer au développement optimal de la communication et du langage.



Personnes visées

Enfants et parents.



Recommandations

- Encourager les parents à participer à des activités du continuum de services concerté en orthophonie communautaire selon les besoins de leur enfant, identifiés lors de l'évaluation.
- Transmettre aux parents, au moment de l'inscription de l'enfant sur la liste d'attente en orthophonie, la liste à jour des activités du continuum de services concerté en orthophonie communautaire, disponibles sur le territoire.

-
- Contacter les parents dont l'enfant est déjà inscrit sur la liste d'attente, afin de leur transmettre la liste à jour des activités du continuum de services concerté en orthophonie communautaire.
 - Faire le suivi auprès des parents sur les activités du continuum de services concerté en orthophonie communautaire auxquelles ils ont participé et leurs démarches en général.
 - Mettre en place une organisation de services efficiente pour offrir un soutien aux familles, grâce à partenariats avec les acteurs du continuum, de manière à mieux desservir les enfants évalués en orthophonie.



Orthophoniste

Orienter les parents, les enfants et les intervenantes vers des actions et des activités qui répondent au besoin d'intervention et qui ciblent les difficultés langagières.



Outils pour les partenaires

Voir la section *Acteurs et rôles associés* dans ce volume, page 14.



3.3. Intervention de courte durée en orthophonie



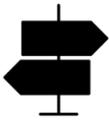
Objectifs

- Offrir des interventions spécifiques en orthophonie relatives aux objectifs du plan d'intervention.
- Proposer des pistes de stimulation pour favoriser le développement du langage et de la communication, en fonction des capacités et difficultés langagières de l'enfant.



Personnes visées

Enfants, parents et personnes significatives (intervenantes communautaires et du milieu de garde, personnes de la famille élargie, autres professionnels, etc.).



Recommandations

- Expliquer et appliquer le plan d'intervention, en collaboration étroite avec les parents et les autres professionnelles ou intervenantes.
- Enseigner aux parents et aux personnes significatives les habiletés nécessaires pour une stimulation ciblée sur les difficultés langagières de l'enfant.

Par exemple, proposer une activité centrale dans l'intervention en orthophonie, pour maximiser son impact sur le développement des habiletés langagières de l'enfant.

- Identifier les impacts fonctionnels de la déficience langagière et considérer les besoins et le contexte familial, avant de déterminer les modalités d'intervention selon le jugement de l'orthophoniste.
- Offrir différentes modalités d'intervention en orthophonie en conformité avec les besoins spécifiques de l'enfant et de ses parents.
- Impliquer les acteurs du territoire pour offrir les meilleurs services aux enfants et à leurs familles, concernant le développement du langage et de la communication.



Orthophoniste

- Organiser des activités d'intervention en groupe qui visent les enfants évalués en orthophonie ainsi que leurs parents, selon son jugement professionnel et en collaboration avec les acteurs du continuum de services concerté sur le territoire.
- Soutenir les intervenantes dans leurs activités individuelles ou de groupe en ce qui concerne les difficultés langagières des enfants déjà évalués en orthophonie.
- Participer à certains moments des activités en milieu communautaire afin d'appuyer les intervenantes en fonction de leurs besoins.



Outils pour les partenaires

Voir la section *Acteurs et rôles associés* dans ce volume, page 14.



Références

Volume 3 – Cadre théorique et expérimental

3.4.3. Modalités d'intervention orthophonique efficaces associées aux difficultés ou au trouble de langage

Référence et services spécialisés

OBJECTIFS

Référer vers des services spécialisés en réadaptation.

Référer vers une *Clinique d'évaluation diagnostique*
pour une évaluation qui répond aux besoins particuliers
de l'enfant.



4.1. Référence vers des services spécialisés

Les **services spécialisés** sont offerts par les services de réadaptation dans le réseau de la santé; ils concernent une problématique langage exclusive. Les **Cliniques d'évaluation diagnostique** doivent répondre à une problématique plus globale, de type trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou déficience intellectuelle (DI).

Important

Cette activité porte directement sur l'**intervention**.



Objectifs

- Effectuer une demande pour l'obtention de services spécialisés en orthophonie.

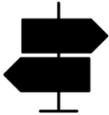
Remarque

Les **services spécialisés** sont offerts pour répondre à des besoins significatifs ou persistants, qui nécessitent une intervention intensive et de longue durée, selon le diagnostic posé et les besoins de l'enfant et sa famille.



Personnes visées

Enfant.



Recommandations

- Effectuer, le plus tôt possible, une demande pour l'obtention de services spécialisés, et ce, dès que l'orthophoniste émet l'hypothèse d'un trouble développemental du langage (TDL).
- Maintenir le dossier actif pendant le délai de prise en charge dicté par le plan d'accès pour les personnes ayant une déficience.



Orthophoniste

- Référer l'enfant en réadaptation, vers des services spécialisés en orthophonie.
- Orienter l'enfant et ses parents vers des actions et des activités qui répondent au besoin d'intervention, de manière à cibler les difficultés langagières rencontrées par l'enfant.
- Proposer des actions et des activités qui visent la meilleure intégration sociale possible de l'enfant dans ses milieux.



Outils pour les partenaires

Voir la section *Acteurs et rôles associés* dans ce volume, page 14.



4.2. Référence vers une *Clinique d'évaluation diagnostique*, au besoin

Les *Cliniques d'évaluation diagnostique* doivent répondre à une problématique plus globale, de type trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou déficience intellectuelle (DI). Les **services spécialisés** sont offerts par les services de réadaptation dans le réseau de la santé; ils concernent une problématique langage exclusive.

Important

Cette activité porte directement sur l'**établissement d'un diagnostic différentiel** par une équipe interdisciplinaire.



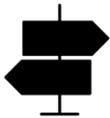
Objectifs

- Effectuer une demande de services en *Clinique d'évaluation diagnostique*.
- Préciser le portrait neurodéveloppemental complet de l'enfant, pour identifier les difficultés du développement global de l'enfant, grâce à la contribution d'une équipe interdisciplinaire.



Personnes visées

Enfant.



Recommandations

Effectuer, le plus tôt possible et au besoin, une demande de services vers les *Cliniques d'évaluation diagnostique* pour une évaluation qui répond aux besoins particuliers de l'enfant.



Orthophoniste

Référer au besoin l'enfant et ses parents en *Clinique d'évaluation diagnostique* pour une évaluation qui répond aux besoins particuliers de l'enfant.



Outils pour les partenaires

Voir la section *Acteurs et rôles associés* dans ce volume, page 14.

Compléments

Quelques liens utiles

Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec www.ooaq.qc.ca

Orthophonie et Audiologie Canada www.oac-sac.ca

Maison de la famille de Vaudreuil www.maisondelafamillevs.ca/services/stimule-enfant-stimulation-langage

Premiers pas Champlain www.premierspaschamplain.org

Développement de la communication et du langage entre 0 et 5 ans

de 0 à 1 an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	de 4 à 5 ans
<p>LANGAGE EXPRESSIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Pleurs, cris, sourires Vocalisation (0-6 mois) Babillage (6-12 mois) Imite les sons et les gestes Langage non-verbal: gestes, contact visuel <p>LANGAGE RÉCEPTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Réagit aux voix familières, aux sons, à l'appel de son nom, aux mots en contexte Donne un objet sur demande Commence à comprendre le <i>non</i> 	<p>LANGAGE EXPRESSIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Jargon, invention de mots Mots isolés (12-18 mois) Vocabulaire <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} mot vers 12 mois - 18 mois: 20 - 40 mots - 24 mois: 100 - 150 mots Courte phrases 2-3 mots (18-24 mois) Sons: voyelles et quelques consonnes Langage non-verbal: gestes <p>LANGAGE RÉCEPTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Localise la voix Comprend des mots simples et concrets, des courtes phrases et des questions (où, qui, quoi) 	<p>LANGAGE EXPRESSIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Vocabulaire: 300 mots à 3 ans, verbes d'action, ajout progressif de déterminants et de pronoms; connaît le nom des personnes et des objets familiers Courtes phrases simples Sons: maîtrise (p, b, m, t, d, n, k, g, l), commence à utiliser (f, v, s, z) <p>LANGAGE RÉCEPTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Comprend <ul style="list-style-type: none"> 900-1500 mots à 3 ans des phrases simples sans geste des phrases plus longues en contexte des consignes à plusieurs éléments (début) des questions: avec qui, avec quoi, comment t'appelles-tu? 	<p>LANGAGE EXPRESSIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Vocabulaire: > 1000 mots (adjectifs, couleurs, etc.) À 3½ - 4 ans: pronom <i>je</i> Phrases complètes, temps de verbe (présent, passé, futur); phrases plus longues avec erreurs À 3 ans: début de phrases de 4 mots Articulation des sons améliorée Capable de conversation à tour multiples, peut expliquer, peut raconter, pose des questions (pourquoi? Comment?) <p>LANGAGE RÉCEPTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Comprend <ul style="list-style-type: none"> les consignes à 2-3 éléments, les histoires, certaines explications, etc. les questions: qu'est-ce que, pourquoi, etc. 	<p>LANGAGE EXPRESSIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Communique ses idées, intérêts, sentiments et souhaits; raconte ses expériences Langage 2^e niveau (rimes, etc.), nécessaire à l'apprentissage du langage écrit Vocabulaire: conjonctions, prépositions, adverbes Progression dans l'organisation du discours Phrases complètes (simples et complexes), avec moins d'erreurs Sons maîtrisés, sauf ch, j, r et les doubles consonnes (tr, cl, etc.) <p>LANGAGE RÉCEPTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Comprend <ul style="list-style-type: none"> les questions et la conversation les consignes longues et complexes les notions de temps et d'espace
signes d'alerte				
<p>LANGAGE EXPRESSIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Enfant plutôt silencieux qui ne babille pas ou peu Contact visuel peu présent <p>LANGAGE RÉCEPTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Pas de réaction aux bruits ou à la voix 	<p>LANGAGE EXPRESSIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Pas de tentative de dire des mots (15 mois) Vocabulaire limité (< 50 mots à 2 ans), avec peu de verbalisations <p>LANGAGE RÉCEPTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Difficulté à comprendre les routines, son nom, etc. Pas de réaction aux bruits ou à la voix Pas d'attention conjointe 	<p>LANGAGE EXPRESSIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Vocabulaire limité (<100 mots) Incompris par l'entourage proche Pas de phrases (pas de combinaison de mots) <p>LANGAGE RÉCEPTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Difficulté à comprendre les demandes, les questions (où, qui, quoi) Pas de réaction aux bruits ou à la voix; ne réagit pas à son nom 	<p>LANGAGE EXPRESSIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Incompris par les étrangers Phrases télégraphiques: verbes à l'infinitif, pas de pronom; pas de sujet-verbe-objet Difficulté à faire la conversation (questionner, commenter, raconter) <p>LANGAGE RÉCEPTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Ne comprend pas les questions (répétition, mauvaises réponses) A de la difficulté à comprendre les phrases hors contexte 	<p>LANGAGE EXPRESSIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Difficulté avec les sons (sauf ch, j, r, doubles consonnes) S'exprime uniquement avec des phrases simples ou mal construites Possède un vocabulaire restreint et imprécis <p>LANGAGE RÉCEPTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> Difficulté à faire la conversation Ne comprend pas les explications, les questions, les concepts de base

La **communication** est le transfert d'un message à l'aide d'un code reconnaissable par une autre personne. C'est produire des effets sur son environnement de façon plus ou moins intentionnelle.

Le **langage** est l'ensemble des connaissances acquises en lien avec le code linguistique propre à une communauté. Le **langage réceptif** implique la *perception sonore*, l'*intégration* et la *compréhension* des informations. Le **langage expressif** nécessite la maîtrise de la *forme* (comment), du *contenu* (quoi) et de l'*utilisation* (pourquoi) du message.

La **parole** est l'expression du langage verbal, utilisée pour la communication orale.



Vidéos d'accompagnement aux ateliers

Développement normal du langage

Voici des vidéos intéressantes illustrant les étapes du développement du langage chez les tout-petits. Elles comportent deux parties :

1. une première partie illustre les compétences langagières correspondant aux attentes développementales pour l'âge de l'enfant
2. Une seconde partie illustre les stratégies favorisant le développement du langage.

Ressource : « Parler pour parler », Eastern Ontario Health Unit/Bureau de santé de l'est de l'Ontario

0-6 mois	https://www.youtube.com/watch?v=-82dpINOI90
6 à 12 mois	https://www.youtube.com/watch?v=J4jl5m2a6Q0&list=PLdXEzysKm-Se2TZMZfF6r5XhXIMGC9-z5&index=6
12 à 18 mois	https://www.youtube.com/watch?v=nyl0_XoPqUg&index=7&list=PLdXEzysKm-Se2TZMZfF6r5XhXIMGC9-z5
18 à 24 mois	https://www.youtube.com/watch?v=UiR8ZVPmuH4
2 à 3 ans	https://www.youtube.com/watch?v=L4ubOFy8gOY&t=0s&list=PLdXEzysKm-Se2TZMZfF6r5XhXIMGC9-z5&index=4
3 à 4 ans	https://www.youtube.com/watch?v=IrdnJ0wqNic&index=4&list=PLdXEzysKm-Se2TZMZfF6r5XhXIMGC9-z5
4 à 5 ans	https://www.youtube.com/watch?v=Uyekavx1yZg&index=5&list=PLdXEzysKm-Se2TZMZfF6r5XhXIMGC9-z5

Autres habiletés reliées au développement du langage :

Attention conjointe	https://www.youtube.com/watch?v=UUwGLDeYN8c
Interaction sociale	https://naitreetgrandir.com/blogue/2012/04/10/cette-video-vaut-mille-mots/
Compréhension et décodage émotionnel	https://www.youtube.com/watch?v=p6cqNhHrMJA
Jeu symbolique 2-3 ans	http://monde.ccdmd.qc.ca/ressource/?id=61421
Jeu symbolique 4-5 ans	http://monde.ccdmd.qc.ca/ressource/?id=61419
Plasticité cérébrale	https://www.youtube.com/watch?v=pnF21M30U_U
Développement du cerveau	https://naitreetgrandir.com/fr/etape/1_3_ans/developpement/fiche.aspx?doc=naitre-grandir-developpement-cerveau-1-3-ans
Interaction de haute qualité (Hanen): Observer-attendre-écouter	https://www.youtube.com/channel/UCHW4HIU64kO3Ec_4Sovgcvw

Vidéos «bijoux » tirés de Naître et Grandir

Jeu de coucou	https://www.youtube.com/watch?time_continue=13&v=tBtOKHVyRaQ
Apprendre à parler	https://www.youtube.com/watch?time_continue=22&v=cWPJNz5AHpw
Vous êtes la vedette	https://www.youtube.com/watch?v=OoKjI574nj4
Le livre	maman : https://www.youtube.com/watch?time_continue=30&v=gEsz8hpb3FQ papa : https://www.youtube.com/watch?v=aQRuMqXT5PU bouge : https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=6kuwo46VJ0U

Illustrer les techniques de stimulation du langage

Suivre les intérêts	https://www.youtube.com/watch?time_continue=4&v=3f1qjrCadaw
Commenter	https://www.youtube.com/watch?v=7eZt3HLtCfA&feature=youtu.be
Reformuler (11min. 16 sec.)	https://www.youtube.com/watch?v=UiR8ZVPmuH4
Allonger (expansion) (10 min. 20 s.)	https://www.youtube.com/watch?v=UiR8ZVPmuH4
Se mettre au niveau de l'enfant	https://www.youtube.com/watch?v=7g2TjDOcyUE&feature=youtu.be
Donner un choix (13 min. 30 sec.)	https://www.youtube.com/watch?v=L4ubOFy8gOY&t=0s&list=PLdXEzysKm-Se2TZMZfF6r5XhXIMGC9-z5&index=4
Tour de rôle et imitation (12 min 55 s.)	https://www.youtube.com/watch?v=J4jI5m2a6Q0&index=6&list=PLdXEzysKm-Se2TZMZfF6r5XhXIMGC9-z5
Éveil à l'écrit	https://www.youtube.com/watch?v=ITWFROPIGrE https://www.youtube.com/watch?v=AiPjDkDIgnA
Démonstration d'interaction parent- enfant de haute qualité (Hanan)	https://www.youtube.com/watch?v=QJAgWdYM_og

Avant-propos

- Préciser le but de l'atelier

Par exemple

- Pour informer les participants sur le développement du langage...
- Pour rendre les participants aptes à animer des ateliers de stimulation du langage...
- Pour familiariser les participants avec les stratégies de communication...

- Se familiariser avec l'expérience des participants ainsi que leur motivation à suivre l'atelier

- Prévoir une modalité de soutien selon les besoins des participants

Par exemple

- Accompagnement direct à l'intérieur des ateliers
- Accompagnement indirect via courriel, discussion téléphonique
- autre

Suggestion des aspects à couvrir ce type d'atelier

Distinction des rôles Éducateurs/responsable de milieu de garde/ Orthophoniste

Présentation du continuum de services en orthophonie

Théorie Prévention : capsule sur la plasticité cérébrale (vidéo disponible en annexe 2)

Langage *versus* parole *versus* communication

Langue *versus* langage

Audition

Facteurs de protection pour un développement harmonieux :

- facteurs physiologiques (bonne intégrité physique, auditive, cognitive, etc.)
- facteurs environnementaux (expérience positive, qualité et quantité de stimulation quotidienne, développement social-affectif-cognitif, ...)

Développement du langage 0-5 ans Précurseurs à la communication

Langage et communication

Mythes et réalités Suggestions de sujets fréquents : frein de langue, bégaiement, tablette électronique, « late talker », rang de famille, bilinguisme ...

Stratégies de stimulation de langage et de communication

Miser également sur l'importance du partenariat dans le jeu

Éveil à l'écrit : l'utilisation du livre de 0 à 5+ ans

Outils de repérage Grille de développement produite par le GTM-ODL

Document « je grandis je communique » – OOAQ

« Quand consulter en orthophonie » – OOAQ

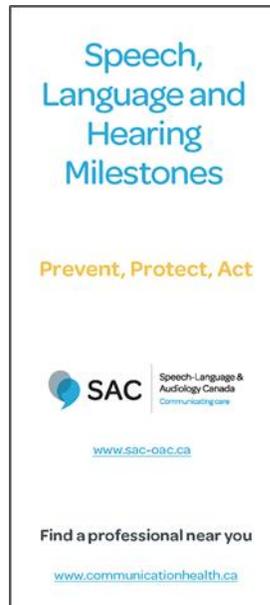
Le développement de l'enfant au quotidien – Ste-Justine

Points de discussion Valider les préoccupations des participants en répondant à leurs questions

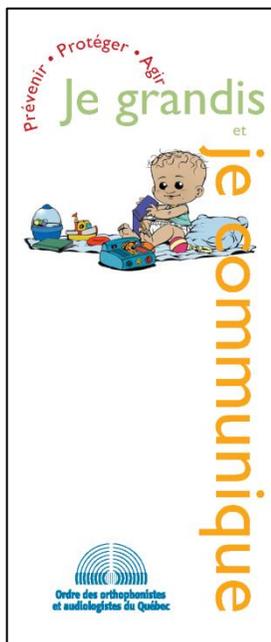
Outils de repérage



https://www.sac-oac.ca/sites/default/files/resources/SAC-Milestones-TriFold_FR.pdf



https://www.sac-oac.ca/sites/default/files/resources/SAC-Milestones-TriFold_EN.pdf



[http://www.ooaq.gc.ca/orthophonie/JeGrandisJeCommunique\(versionTemporaire_nov_2018\).pdf](http://www.ooaq.gc.ca/orthophonie/JeGrandisJeCommunique(versionTemporaire_nov_2018).pdf)

La réalisation de ce document a
été rendue possible grâce au
soutien et à la participation
financière de

